



Schola Europaea

Bureau du Secrétaire général
Unité Développement pédagogique

Réf. : 2016-08-D-10-fr-3

Orig. : EN

**Rapport conjoint de la Présidence danoise des Conseils
d'inspection et du Comité pédagogique –
Année scolaire 2015-2016**

Approuvé par le Conseil supérieur des 7, 8 and 9 décembre 2016 à Bruxelles

Table des matières

Introduction	3
1. Les priorités pédagogiques de la présidence danoise	4
2. Conseil d'inspection maternel et primaire	6
3. Conseil d'inspection secondaire	10
3.1. Nouveaux Inspecteurs	10
3.2. Programmes	10
3.3. Groupes de travail.....	10
4. Sujets communs aux deux Conseils d'inspection	14
5. Baccalauréat européen	19
6. Comités de sélection et nomination de Directeurs et Directeurs adjoints.....	21
7. Écoles européennes agréées	22
7.1. Dossiers d'intérêt général	22
7.2. Dossiers de conformité	22
7.3. Audits dans les Écoles européennes agréées	22
7.4. Les Écoles agréées dans le système des Écoles européennes	24
8. Conclusion.....	24

Introduction

L'année scolaire passée a été marquée par l'effort visant à préparer la réforme pédagogique, dans divers domaines. Tout d'abord, les inspecteurs ont commencé à élaborer les descripteurs de niveaux atteints pour tous les niveaux aux cycles primaire et secondaire afin d'assurer la transparence et de préparer la réforme de l'échelle de notation qui concernera le Baccalauréat à partir de 2020. Ces travaux sont toujours en cours et renforceront la transparence de l'enseignement et de l'apprentissage dans l'ensemble du système scolaire. Les descripteurs de niveaux atteints montrent à toutes les parties prenantes la mesure dans laquelle les objectifs d'apprentissage sont atteints.

La correction en ligne des épreuves écrites à partir de la session 2017 et l'harmonisation dans de nombreux domaines, tels que les épreuves écrites de LI qui seront finalisées pour la session d'examens 2018 et les programmes de langues, sont d'autres importantes améliorations prévues.

Cependant, des changements sont intervenus à d'autres niveaux aussi. Davantage d'écoles sont agréées par le Conseil supérieur, et le nombre croissant d'écoles rend leur suivi de plus en plus important. La complexité croissante et plus marquée du système des Écoles européennes nécessite des changements structurels au sein du BSGEE. Le renforcement des domaines pédagogiques du Bureau central était une grande ambition de la présidence danoise. Le domaine pédagogique s'est nettement renforcé avec l'approbation par le Conseil supérieur du nouveau poste de Chef de l'Unité Développement pédagogique au Bureau central.

On trouvera ci-après la liste des priorités danoises pour l'année scolaire 2015-2016.

Elles traitent de problèmes divers, certains d'ordre essentiellement pédagogique, d'autres plus administratifs et d'autres encore avec un impact politique. Des progrès ont été réalisés dans tous les domaines, bien que plusieurs de ces priorités puissent encore connaître des améliorations dans les années à venir. Bien entendu, il importe de souligner que les résultats en rapport avec les priorités pédagogiques danoises présentés ci-après ont été atteints grâce à un effort commun des inspecteurs, des membres des groupes de travail, du Bureau central et d'autres éléments du système des Écoles.

Les inspecteurs ont travaillé à bien d'autres choses que la perspective de la réforme pédagogique, et les groupes de travail ont présenté les documents qui devaient être approuvés lors des réunions préparatoires.

En 2015-2016, les Conseils d'inspection ont notamment examiné et approuvé des documents importants lors de leurs réunions. Ces documents visent à améliorer la qualité de l'enseignement proposé par le système des Écoles européennes. Ce document présente les résultats des diverses activités des Conseils d'inspection menées à bien au cours de l'année scolaire 2015-2016 et contient une liste des documents approuvés, dont plusieurs seront applicables dès l'année scolaire à venir. L'Annexe I, qui contient le document *Développement pédagogique et assurance qualité dans les Écoles européennes – planning à court et à long terme (2015-07-D-8-fr-1)* illustre en détail les travaux des inspecteurs relatifs à l'assurance qualité réalisés au cours de cette année scolaire.

1. Les priorités pédagogiques de la présidence danoise

Priorités pédagogiques danoises pour 2015-2016
Résultats – en juillet 2016

	<i>Priorité</i>	<i>Où</i>
1	<p>Poursuivre les travaux concernant les normes pédagogiques et l'évaluation des enseignants</p> <p><i>Mesures prises :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - <i>Un nouveau document intitulé L'évaluation des enseignants dans le système des Écoles européennes, comprenant une nouvelle version du rapport à utiliser pour l'évaluation des enseignants à la suite de l'approbation des Normes pédagogiques, a été adopté par le Conseil supérieur (2015-09-D-40-fr-3)</i> - <i>Une brochure concernant Un enseignement de qualité dans les Écoles européennes a été adoptée (2015-09-D-3-fr-1)</i> - <i>Un document concernant la formation continue des enseignants : Projet de cadre et d'organisation de la formation professionnelle continue dans les Écoles Européennes (2016-01-D-40-fr-1)</i> 	GT CPD
2	<p>Poursuivre les travaux relatifs à la gestion et à l'organisation des GT</p> <p><i>Mesures prises :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - <i>Une nouvelle version du document Développement pédagogique et assurance qualité dans les Écoles européennes (2015-2016) (2015-07-D-8-fr-5) a été approuvée</i> - <i>Une nouvelle version du document Procédures relatives à la réalisation, à la gestion et à la publication des programmes d'enseignement aux Écoles européennes (2014-01-D-41-fr-7) a été approuvée</i> 	GT AQ
3	<p>Mettre au point des procédures de mise en œuvre et de suivi des décisions du Conseil supérieur</p> <p><i>Mesures prises :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - <i>L'Unité informatique a préparé un nouveau site Web sur lequel sont notamment publiés les documents destinés directement aux parties prenantes</i> - <i>La révision du Recueil des décisions a débuté</i> - <i>La publication régulière sur le site des décisions du CS, du CB, du CPM et des CI a commencé</i> 	BSGEE
4	<p>Revoir les procédures relatives aux épreuves écrites (préparation des épreuves [présélection], correction, modération)</p> <p><i>Mesures prises :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - <i>Un document concernant la Correction en ligne des épreuves écrites du Baccalauréat à partir de 2017 (2016-01-D-31) a été approuvé par le CS</i> - <i>Un document concernant l'Élaboration des épreuves écrites du Baccalauréat européen (2015-09-D-21-fr-2) a été approuvé (CIS)</i> 	GT Éval. sec. Inspecteurs (CIS) CS
5	<p>Renforcer les contacts entre les inspecteurs et les chargés de cours et l'assurance de la qualité en la matière</p> <p><i>Mesures prises :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - <i>Une brochure concernant Un enseignement de qualité</i> 	BSGEE

	<p>dans les Écoles européennes (2015-09-D-3-fr-1)</p> <ul style="list-style-type: none"> - Un nouveau statut des chargés de cours a été adopté par le CS (2016-01-D-52-fr-6) 	
6	<p>Intensifier l'utilisation des compétences clés transversales de Lisbonne dans les programmes, dont l'utilisation pédagogique des TIC</p> <p>Mesures prises :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Il a été demandé aux inspecteurs d'intégrer les compétences clés dans l'élaboration des nouveaux programmes et des programmes révisés - Une première réunion du groupe de travail TIC pédagogiques s'est tenue 	Inspecteurs (CIS)
7	<p>Renforcer l'assurance qualité des écoles agréées par rapport au Bac (S6-S7)</p> <p>Mesures prises :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le groupe de travail Inspections d'établissement a décidé d'inclure le Chef de l'Unité Bac dans les audits d'écoles agréées concernant le Baccalauréat 	BSGEE
8	<p>Redéfinir l'administration des domaines pédagogiques, y compris l'administration des programmes et des GT, au Bureau central</p> <p>Mesures prises :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Un rapport préparé par le groupe de travail Traduction concernant les principes relatifs à la traduction des documents importants et des programmes a été adopté, prévoyant entre autres la nomination d'un nouveau 1/2 poste d'assistant (2016-01-D-53-fr-3) - Le CS a pris la décision de créer un nouveau poste de Chef de l'Unité Développement pédagogique (2016-03-D-16-fr-2) 	BSGEE
9	<p>Réviser tous les programmes terminés, y compris les descripteurs de niveaux atteints et les critères d'évaluation</p> <p>Mesures prises :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Une décision a été prise concernant les descripteurs de niveaux atteints dans les programmes des cycles primaire et secondaire - Les travaux visant à inclure des descripteurs de niveaux atteints ont commencé pour tous les programmes 	Inspecteurs (CIS)
10	<p>Discuter des propositions du groupe d'évaluation externe et approuver les décisions sur la réorganisation des études</p> <p>Mesures prises :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le CS a pris la décision de créer un groupe de travail Task Force consacré à la réforme pédagogique - Première partie du mandat de la Task Force : Une politique linguistique est prête à être proposée après une réunion avec les parties prenantes 	GT Task Force Réforme pédagogique, comités préparatoires + CS

2. Conseil d'inspection maternel et primaire

2.1. Nouveaux inspecteurs

Estonie : Mme MEHINE
Finlande : Mme HOLAPPA ARJA-SISKO
Royaume-Uni : M. CAPRON

2.2. Programmes

MATERNEL ET PRIMAIRE

Programmes approuvés par le Comité pédagogique mixte en octobre 2015		
1.	Annexes au programme « Early Education Curriculum » Entrée en vigueur immédiate	2011-01-D-15-en-4

Programmes approuvés par le Comité pédagogique mixte en février 2016		
1.	Programme de hongrois Langue I – Cycle maternel et primaire (P1-P5) Entrée en vigueur : le 1 ^{er} septembre 2016	2015-11-D-20-hu-2
2.	Programme de polonais Langue I – Cycle maternel et primaire (P1-P5) Entrée en vigueur : le 1 ^{er} septembre 2016	2016-01-D-13-pl-2
3.	Programme de Morale non confessionnelle – cycle primaire (P1-P5) Entrée en vigueur : le 1 ^{er} septembre 2016	2016-01-D-32-fr-2
4.	Programme découverte du monde – cycle primaire (P1-P5) Entrée en vigueur : le 1 ^{er} septembre 2016	2015-09-D-30-fr-3

2.3. Groupes de travail

Programme « Early Education Curriculum »

État des travaux accomplis en 2015-2016 :

Le document 2014-09-D-59-fr-1 intitulé *Mise en œuvre et développement*

du programme « *Early Education Curriculum* » : plan sur deux ans (approuvé par le CIP et le CPM en octobre 2015) a été suivi.

Les tâches suivantes ont été prévues pour l'année scolaire 2015-2016 et menées à bien :

- a) Modification/correction/réorganisation du programme « *Early Education Curriculum* » (EEC) et de ses annexes, vérification des traductions et révision des versions linguistiques EN, FR et DE
- b) Site Internet / contenu supplémentaire (niveau 2 – liens actifs)
- c) Multilinguisme dans l'enseignement de la petite enfance aux Écoles européennes/Préparation du projet d'apprentissage intégré du contenu et de la langue au cycle maternel des Écoles européennes
 - Ø consultation d'experts au sujet de l'apprentissage linguistique précoce
 - Ø analyse de travaux de recherche et de la littérature sur l'apprentissage linguistique précoce
 - Ø examen de documents stratégiques pertinents de l'UE
 - Ø consultation des inspecteurs responsables de la LII
 - Ø discussions au sein du CIP, du CPM et du GT Réforme pédagogique
 - Ø visite d'écoles et partage d'expérience
 - Ø coopération avec quelques Écoles européennes – essais
 - Ø enquête auprès de toutes les écoles de type I au sujet des conditions particulières de l'introduction éventuelle d'une langue supplémentaire en maternelle

Mise en œuvre du Programme EEC : réunion/symposium/colloque au cours de l'année scolaire 2016-2017, réunion avec les référents du maternel selon le nouveau cadre pour le perfectionnement professionnel continu. Coopération avec le GT Réforme pédagogique – Task Force dans le cadre du projet d'introduction d'une langue supplémentaire. Proposition présentée lors des réunions du CIP et du CPM en octobre 2016.

Intermath

État des travaux accomplis en 2015-2016 :

En 2015-2016, l'accent a été mis sur l'élaboration et la révision des Livrets des élèves Intermath pour la troisième année primaire (*P3 Étoile : Nombres et Calculs et P3 Soleil : Traitement de données, Mesures, Formes et espace, Résolution de problèmes*). Selon les plans, ces livrets seront disponibles dans toutes les langues des Écoles européennes en septembre 2017. Le Manuel des enseignants qui doit accompagner ces livrets sera également prêt pour cette date.

Un grand pas a été franchi en ce qui concerne l'introduction de matériel numérique qui complétera les manuels Intermath. Vu le succès remporté par l'essai effectué au printemps 2015, le logiciel pour la 1^{re} primaire, *Matifique*, a été lancé en septembre 2015. Une fois encore, dans toutes les langues des Écoles européennes. Des formations continuées ont été organisées dans toutes les écoles dans le courant de l'année scolaire. Quelques écoles associées ont soit suivi la formation dans une EE proche soit invité le chef de projet Matifique, issu du groupe de travail, dans leur école. Matifique sera disponible pour la 2^e primaire en septembre 2016. Des manuels et un logiciel pour la 3^e primaire seront publiés en même

temps en septembre 2017.

Le groupe de travail a préparé une proposition de descripteurs de niveaux atteints pour les Mathématiques en primaire, de la 1^{re} à la 5^e. Ces descripteurs de niveaux atteints seront présentés au Conseil d'inspection primaire en octobre 2016.

La réunion annuelle des coordinateurs de Mathématiques s'est tenue en septembre 2015, et la prochaine se tiendra en septembre 2016.

Éducation musicale

État des travaux accomplis en 2015-2016 :

Les travaux relatifs au programme ont débuté au cours de l'année scolaire 2014-2015. Le CdP a désigné les représentants des enseignants en octobre 2014, et le GT a commencé ses travaux en décembre 2014.

Avancement des travaux par rapport au calendrier initial :

En raison de modifications inattendues de la composition du groupe de travail, les travaux relatifs au programme ont pris du retard.

En raison du caractère interdisciplinaire de l'Éducation musicale et des conditions particulières dans le domaine des ressources humaines, le GT demande que son mandat soit prolongé jusqu'à la fin de l'année scolaire 2016-2017 afin de rédiger les annexes suivantes au programme :

- Glossaire des termes musicaux les plus fréquents
- Lignes directrices méthodiques accompagnées d'exemples d'activités propres à la matière et interdisciplinaires

Pendant ce temps, les membres du GT prépareront aussi une formation initiale conformément au document 2016-01-D-40-fr-1 *Projet de cadre pour l'organisation de la formation professionnelle continue*.

Calendrier de suivi :

Le document final/programme de base en trois langues sera transmis au GT Assurance de la qualité à l'automne 2016 et au CIP ainsi qu'au CPM en février 2017 en vue de son entrée en vigueur en septembre 2017 :

- Objectifs d'apprentissage – Continuum
- Principes didactiques
- Contenu/Activités
- Évaluation + descripteurs de niveaux atteints
- Traduction (EN, FR, DE)

Annexes (les exemples concrets, l'aide méthodologique, le glossaire et les feuilles d'auto-évaluation seront élaborés ensuite).

La formation des enseignants aura lieu au printemps ou au début de l'automne 2017.

Heures européennes

État des travaux accomplis en 2015-2016 :

Les travaux relatifs au nouveau programme d'Heures européennes se sont poursuivis et d'importants progrès ont été accomplis. Les Heures européennes mettent l'accent sur le développement de la compétence européenne qui consiste à *penser comme un Européen, se sentir européen et se comporter comme un Européen*. Les facteurs essentiels qui

interviennent sont *les connaissances – les attitudes – les compétences*. Les propositions du groupe de travail Assurance de la qualité ont été prises en compte. En particulier, des descripteurs de niveaux atteints spécifiques ont été intégrés au programme.

Le groupe de travail a rédigé un projet final qui doit être approuvé par le Comité pédagogique mixte en octobre 2016.

Les descripteurs de niveaux atteints communs pour la LI au cycle primaire

État des travaux accomplis en 2015-2016 :

Les programmes de LI des Écoles européennes mentionnent des compétences communes que les élèves sont censés acquérir dans les domaines de la compréhension à l'audition, de l'expression orale, de la compréhension à la lecture et de l'expression écrite. Afin d'évaluer les résultats des élèves de façon plus harmonisée, lors de sa réunion d'octobre 2015, le CIP a chargé trois inspecteurs du cycle maternel et primaire de proposer des descripteurs de niveaux atteints pour la fin de la 5^e primaire dans toutes les LI, conformément au document Structure pour tous les programmes au sein du système des Écoles européennes (Réf. : 2011-09-D-47-fr-5).

Des descripteurs de niveaux atteints communs pour la compréhension à l'audition, l'expression orale, la compréhension à la lecture et l'expression écrite ont été rédigés et présentés lors de la réunion du CIP en février 2016. Il a été demandé à tous les inspecteurs du cycle maternel/primaire de faire leurs remarques sur les projets de documents pour le mois de mai 2016. Le groupe de travail a tenu compte de leurs commentaires et il a finalisé le document en juin 2016. Les descripteurs de niveaux atteints ont été traduits en EN, FR et DE et seront présentés à la réunion d'octobre du Conseil d'inspection maternel et primaire.

3. Conseil d'inspection secondaire

3.1. Nouveaux Inspecteurs

Belgique : M. LOUYS

Luxembourg : M. WOLFF

Espagne : M. GARRALON BARBA

3.2. Programmes

PROGRAMMES MODIFIÉS APPROUVÉS LORS DU CPM DES 18-19 FÉVRIER 2016		
1.	Programme de Danois Langue I du cycle secondaire – Nouveau modèle pour l'épreuve écrite	2015-01-D-36-da-4
	Programme de Latin S2-S7 Nouvelle structure pour l'épreuve écrite	2014-01-D-35
3.	Manuel Eurosport	2014-09-D-49-fr-3 2016-01-D-43-de-2

3.3. Groupes de travail

Réforme pédagogique

Depuis quelques années, une réforme du cycle secondaire est en cours au sein des Écoles européennes. Le Conseil supérieur a décidé de demander l'avis d'un institut externe au sujet de ces projets de réforme.

Le rapport final de l'Institute of Education (University College of London) a été livré l'été passé et a formulé des recommandations dans divers champs. La question de la mise en œuvre concrète de ces recommandations s'est posée. En décembre 2015, le Conseil supérieur a décidé de donner mandat à un petit groupe de travail appelé *Task Force – Réforme pédagogique* composé de trois membres :

- le chef de l'Unité *Développement pédagogique*, M. Giancarlo MARCHEGGIANO ;
- le chef de l'Unité *Baccalauréat européen*, M. Manuel BORDOY ;
- le Président du Conseil d'inspection secondaire pour l'année scolaire 2015-2016, M. Lars DAMKJAER.

Le mandat prévoit également la possibilité de recourir à l'apport d'experts et d'autres inspecteurs du cycle primaire. En effet, on ne parle plus de réforme du cycle secondaire mais de réforme pédagogique car il est apparu que la réforme prendrait vraisemblablement une ampleur plus large qu'initialement prévu.

Trois tâches principales ont été attribuées au groupe de travail *Task Force*.

La première ressort du constat de l'absence d'une politique linguistique cohérente au sein du système des Écoles européennes épinglé par le Rapport. La politique actuelle s'est construite au fil de l'existence des Écoles européennes sans le recul et la vision nécessaires à sa cohérence. C'est le sujet que le GT a traité jusqu'ici.

La deuxième tâche concerne le curriculum et la troisième l'intégration des huit compétences clés arrêtées à Lisbonne il y a environ dix ans. Le système actuel intègre fortement les premières compétences mais néglige les dernières. Pour ces deux dernières tâches, d'autres experts seront invités à guider les travaux du GT.

Le groupe de travail *Task Force* s'est d'abord penché sur la question d'une politique linguistique cohérente et des réunions très fructueuses ont eu lieu avec les experts, les Profs. HOUSEN et BAETENS BEARDSMORE qui ont donné une contribution particulièrement enrichissante et essentielle aux travaux du GT.

Une proposition d'une nouvelle politique linguistique a été élaborée et a été le thème d'une réunion en mai avec des parties prenantes des Écoles Européennes. Les conclusions de cette réunion seront présentées par la suite aux réunions préparatoires et finalement au Conseil supérieur.

Évaluation au secondaire

En collaboration avec l'Unité Baccalauréat européen, le groupe de travail a proposé une nouvelle échelle de notation pour le système des Écoles européennes dans sa *Proposition d'une nouvelle échelle de notation pour le système des Écoles européennes* (réf. : 2015-01-D-23-fr-2), qui sera progressivement introduite de septembre 2017 à la session 2020 du Baccalauréat. L'appréciation et l'évaluation doivent être compatibles avec la pratique pédagogique. En même temps, il sera nécessaire d'instaurer des critères d'évaluation clairs pour chaque cycle et de définir des descripteurs de niveaux atteints pour les différents niveaux de compétences atteints par les élèves.

Selon la nouvelle échelle de notation, toutes les matières devraient avoir des descripteurs de niveaux atteints. Pour le cycle secondaire, le calendrier suivant devrait être respecté :

S1-5 – Février 2017 (approbation) – Septembre 2017 (entrée en vigueur)

S6-7 – Février 2018 (approbation) – Septembre 2018 (entrée en vigueur)

Ces travaux ont débuté à l'automne 2015 et dans certaines matières, les travaux avaient déjà abouti en février 2016.

Le groupe de travail a commencé l'élaboration d'une proposition pour le contrôle du Pré-Bac par les inspecteurs, qui est en cours d'harmonisation dans toutes les écoles. Cette question a fait l'objet d'une discussion au CIS de juin 2016, et une proposition sera présentée en février 2017.

Un document contenant des règles harmonisées pour l'élaboration des épreuves écrites du Bac par les inspecteurs a été rédigé en concertation avec l'Unité Bac et présenté au CIS en juin 2016. Après avoir subi quelques modifications proposées par les inspecteurs, ce document a été approuvé en vue de son entrée en vigueur pour la session 2018 (2020) du Baccalauréat européen.

Épreuves écrites et orales du BAC

Le groupe de travail contrôle l'évaluation/l'assurance de la qualité des épreuves du Baccalauréat européen (BAC), veillant au traitement équitable aux élèves, à l'harmonisation au sein des sections et matières ainsi qu'entre elles, à la valeur du certificat du Baccalauréat européen et à la qualité des sujets des épreuves écrites et orales du BAC. Le document *Évaluation des épreuves écrites et orales*

du *Baccalauréat 2015* (2015-09-D-19-fr-1) a été présenté au cours des réunions préparatoires.

Le groupe de travail a préparé plusieurs modifications importantes des épreuves orales pour la session d'examens 2016 et les a proposées lors de la réunion préparatoire d'octobre 2015. Ces modifications concernaient essentiellement les épreuves orales, et elles ont été approuvées par le Conseil supérieur en décembre 2015. Les modifications qui ont eu lieu lors des épreuves orales de 2016 sont les suivantes :

1. La durée de l'épreuve. Chaque épreuve orale dure 20 minutes, plus 5 minutes pour la notation, qui a lieu directement après chaque épreuve orale.
2. Une nouvelle procédure pour la sélection des questions. Les questions déjà utilisées retournent dans leur enveloppe et sont mises sur le côté jusqu'à ce qu'il ne reste plus que trois enveloppes. À ce moment-là, toutes les questions sont rassemblées et mélangées pour que les élèves tirent une enveloppe du tas. Il doit toujours y avoir au moins trois enveloppes parmi lesquelles faire un choix.
3. Une nouvelle procédure pour la notation. Une feuille d'évaluation faisant référence à des critères est fournie pour chaque matière et chaque élève. Les examinateurs attribuent une note individuelle et leurs notes ne doivent pas diverger de plus de deux points. Tous les examinateurs signent la feuille d'évaluation.

Le groupe de travail a préparé la procédure pour la session 2016 du Baccalauréat puis s'est consacré à la révision proposée des épreuves orales du Baccalauréat (*Règlement d'application du Règlement du Baccalauréat européen*). Cette année, l'assurance de la qualité des épreuves écrites et orales a comporté le contrôle des questions des épreuves orales, la liste de contrôle pour les épreuves écrites et le questionnaire pour les épreuves orales ainsi qu'un rapport final du vice-président de toute la session d'examens au centre d'examens.

L'orientation professionnelle

Le groupe de travail Orientation professionnelle a poursuivi deux objectifs principaux au cours de l'année scolaire 2015-2016.

Le premier fut le suivi du mandat donné au groupe de travail « Orientation professionnelle » par le CPM lors de sa réunion d'octobre 2014 en vue de la rédaction d'un document sur le « Work Experience » (Stages en entreprise).

Le programme « Work experience (Stages en entreprise) dans les Écoles européennes » (2004-D-432-fr-1) est déjà utilisé par certaines Écoles européennes mais pas par toutes. En outre, les arrangements d'ordre organisationnel divergent souvent d'une école à l'autre.

C'est pourquoi le besoin s'est fait ressentir, afin de généraliser et d'harmoniser ce programme, de préparer un document qui mentionne tous les détails pratiques des programmes de stages en entreprise et qui prodigue des conseils et donne des instructions générales aux écoles et aux enseignants qui le mettront en pratique.

Le document relatif aux stages en entreprise a été présenté et approuvé lors de la réunion de février 2016 du CPM (2016-02-D-6-fr-1).

Toujours en février 2016, une demande de mandat (2016-01-D-39-fr-1) a été introduite pour le Groupe de Travail « Orientation professionnelle » en vue de la rédaction d'une brochure regroupant et explicitant toutes les activités d'orientation scolaire et professionnelle dans les Écoles européennes.

Un programme spécifique « Orientation scolaire et professionnelle » a été instauré dans les Écoles européennes dès le début des années 1990. Il se met en place grâce à une succession de documents qui s'accumulent.

L'idée était donc de regrouper tous ces documents en un seul document – une brochure – qui contiendrait à la fois les textes officiels et leurs principes et des recommandations pour leur application. Cette demande a été approuvée, et le groupe de travail produira ce document au cours de l'année scolaire 2016-2017.

Programme de mobilité des élèves

Le groupe de travail Programme de mobilité des élèves a présenté un nouveau document en vue de sa discussion en février 2016, qui portait sur les échanges d'élèves au sein des Écoles européennes. En octobre de cette année, ce document sera présenté pour avis au CIS et au CPM, en vue de son approbation par le CS. Son entrée en vigueur immédiate sera demandée.

Les points les plus importants de ce document sont :

1. Les Écoles européennes, officielles et agréées, ont la possibilité d'accueillir d'autres élèves et d'aider leurs propres élèves à se rendre dans d'autres écoles. Ces deux activités peuvent constituer de véritables échanges (séjour dans une autre école et accueil d'autres élèves) ou des séjours à sens unique. Elles sont synthétisées dans le « programme de mobilité des élèves », qui détermine les durées et périodes de ce programme.
2. Toutes les écoles nationales et même les écoles situées en dehors de l'UE peuvent participer.
3. Les demandes subissent un processus de sélection structuré au terme duquel les élèves retenus sont désignés. Une fois la candidature d'un élève sélectionnée en vue de sa participation, l'école qui l'envoie et celle qui l'accueille ainsi que la famille de l'élève et celle qui l'accueille se mettent d'accord sur tous les aspects de la mobilité de cet élève.
4. Il appartient à l'élève de rattraper son retard si le programme de ses deux écoles diffère (afin de réussir sa réintégration).
5. Toutes les étapes de la sélection, la préparation, la visite elle-même ainsi que le suivi sont appuyés par des formes et lignes directrices spécifiques et harmonisées. Ainsi, il sera beaucoup plus facile pour toutes les écoles concernées de prendre part à ce programme.

Groupe de travail Harmonisation linguistique

Un programme de LII harmonisé pour toutes les LII est entré en vigueur en septembre 2015. Ce programme s'accompagne d'exemples d'épreuves écrites et orales. Des descripteurs de niveaux atteints pour la LII seront présentés au Comité pédagogique mixte en octobre 2016 et entreront en vigueur en septembre 2017.

Un nouveau programme harmonisé pour toutes les LII Approfondissement sera présenté pour approbation dans ses versions originales EN, DE et FR lors du Comité pédagogique mixte de février 2017 et entrera en vigueur en septembre 2017.

Au cours de l'année scolaire 2015-2016, le GT a travaillé à un programme harmonisé pour toutes les LIV. Ce programme sera présenté dans les trois versions originales en septembre 2016 et entrera en vigueur en septembre 2017.

Révision des programmes de Mathématiques et de Sciences

Le rapport final des experts de l'Institute of Education à Londres a recommandé la révision urgente des programmes de sciences jusqu'à la S5, car plusieurs de ces programmes n'avaient pas été révisés depuis de nombreuses années. Tous les nouveaux programmes de Mathématiques et de matières scientifiques doivent être plus précis dans la définition et la succession des connaissances, compétences et attitudes que les élèves doivent apprendre.

Lors du Conseil d'inspection secondaire d'octobre 2015, il a été proposé de créer un groupe de travail afin de garantir une approche plus régulière de l'élaboration et de la révision des programmes. Bien que l'élaboration des programmes soit une tâche qui revient aux inspecteurs, il a été décidé de confier le travail à des experts externes du fait de la nécessité de réviser rapidement ces programmes. Tous les inspecteurs scientifiques font partie du groupe de travail Révision des programmes de Mathématiques et de Sciences, aux côtés de représentants du BSGEE. Les propositions finales de nouveaux programmes suivront la procédure normale d'approbation par le CIS et le CPM.

4. Sujets communs aux deux Conseils d'inspection

Politique d'évaluation

État des travaux accomplis en 2015-2016 :

- Mise en œuvre de la politique d'évaluation dans les Écoles européennes, réf. 2011-01-D-61-fr-3 – échange de travaux communs, information mutuelle, transition M/P/S
- Révision et actualisation du document 2011-09-D-47-fr-3 Nouvelle structure pour tous les programmes (le document mis à jour sera présenté à la réunion du CIM en octobre 2016)
- Révision et actualisation du document Transition M/P/S : Cadre pour des lignes directrices spécifiques à chaque école pour la transition maternel/primaire/secondaire 2015-09-D-41

Objectifs des Écoles européennes : document 2015-09-D-31-fr-1 L'enseignement aux Écoles européennes – Projet pour les cycles maternel et primaire. Les Objectifs des Écoles européennes publiés sur le site www.eursec.eu seront actualisés en accord avec les stratégies actuelles des Écoles européennes et de l'UE. La partie méthodologique utile sera également créée. Cette tâche doit être accomplie en coopération avec les inspecteurs des cycles maternel/primaire et secondaire responsables de l'évaluation et en coopération avec le BSG et le GT Réforme pédagogique. (Le projet de proposition sera présenté au CIM lors de sa réunion d'octobre 2016.)

Avancement des travaux par rapport au calendrier initial :

Les tâches prévues pour l'année scolaire 2015-2016 ont été menées à bien. Le GT Politique d'évaluation poursuivra son travail quant aux Objectifs des EE et à la méthodologie adéquate au cours de l'année scolaire 2016-2017.

Calendrier de suivi :

Au cours de l'année scolaire 2016-2017, son travail comprendra essentiellement :

- La mise en œuvre de la politique d'évaluation dans les Écoles européennes, réf. 2011-01-D-61-fr-3 – l'échange de travaux communs, l'information mutuelle sur la mise en œuvre des nouveaux instruments d'évaluation, la transition et la continuité des instruments d'évaluation en M/P/S ;
- Les Objectifs des Écoles européennes et la méthodologie adéquate.

Assurance et développement de la qualité

Le GT Assurance qualité s'est réuni deux fois durant cette année scolaire.

Lors de sa réunion de septembre le GT a pris connaissance des priorités danoises et a fixé les siennes. Notamment l'harmonisation des programmes et l'approche axée sur les projets pour le fonctionnement des GT. Le GT a par ailleurs estimé qu'un mandat séparé devrait être donné pour la révision du document *Transition aux cycles maternel, primaire et secondaire* et souhaité avoir une discussion autour des rapports d'audit des écoles agréées. Cette dernière sera poursuivie en 2016-2017.

Le document sur les procédures relatives aux programmes a été modifié par le GT Assurance qualité et approuvé au CIM d'octobre 2015.

Lors de sa réunion de mai, le GT a décidé de revoir la procédure d'accueil des nouveaux inspecteurs. Les procédures concernant les programmes et les groupes de travail seront quant à elles rediscutées lors de la réunion fixée en septembre avec possibilité de changement face aux difficultés que rencontrent les inspecteurs actuellement.

Dans le document *Structure et procédure pour la production, la gestion et la publication des programmes – 2014-01-D-41-fr-6* les modifications suivantes ont été apportées aux procédures :

Lors de l'élaboration du programme, si ce dernier inclut des règles spécifiques pour l'organisation des examens, et/ou a pour conséquence un changement au niveau du Règlement d'application du Baccalauréat, du Règlement général ou de tout autre Règlement visé, le Groupe de travail veillera à mettre clairement ces changements en évidence dans le programme ainsi que lors de sa présentation aux différents Comités. Afin d'éviter toute contradiction entre deux règles, ces changements mis en évidence devront également être accompagnés d'un document de proposition de modification du Règlement concerné en vue de leur approbation.

En corrélation avec ce qui a été ajouté au point I. des procédures concernant l'élaboration des programmes, ce qui suit a été ajouté à l'annexe 2 du document portant sur la « Vérification de l'assurance qualité avant l'approbation d'un Syllabus/Curriculum dans les Écoles européennes » (2013-01-D-52) :

Le Syllabus/Curriculum propose des	Commentaires
------------------------------------	--------------

changements au niveau des Règlements en vigueur (Règlement d'application du Bacc, Règlement général, ou tout autre Règlement visé...)	
---	--

Le Groupe de travail a accompagné ces changements d'un document de proposition d'amendement des Règlements concernés en vue de leur approbation.	
--	--

Les programmes de cours complémentaires existent depuis de nombreuses années. Cependant ils ne suivent pas les documents en vigueur concernant l'élaboration des programmes, entre autres : *La « Structure pour tous les programmes au sein du système des Écoles européennes »* (2011-09-D-47) ; *La Vérification de l'assurance qualité avant l'approbation d'un Syllabus/Curriculum dans les Écoles européennes* (2013-01-D-52) ; *Les programmes axés sur les compétences, y compris les critères d'évaluation et les descripteurs de niveaux atteints* (2015-01-D-62), ce dernier en relation avec la nouvelle échelle de notation au cycle secondaire.

C'est pourquoi le Conseil d'Inspection secondaire du 16 février 2016 a pris la décision de ne plus approuver de programmes pour des nouveaux cours complémentaires ou existants – en ce qui concerne les nouveaux cours : dans un souci de rationalisation, en vue de la Réforme pédagogique – et – en ce qui concerne les cours existants dont les nouveaux programmes ne respectent pas la structure approuvée pour tous les programmes au sein du système des Écoles européennes.

Le CIS a également pris la décision d'harmoniser les procédures en matière de programmes. Par conséquent, et s'il y a lieu, chaque inspecteur de la matière prendra en charge la mise aux normes du programme de cours complémentaire existant selon les nouvelles décisions en vigueur concernant la structure des programmes, les critères d'évaluation et les descripteurs de niveaux atteints, ainsi que la vérification de l'assurance qualité. Si une matière ne peut pas être prise en charge par un inspecteur, celle-ci devrait être supprimée de la liste des cours complémentaires à offrir et par conséquent ne pourrait plus être enseignée dans les Écoles européennes ou agréées à partir des classes S6 de l'année scolaire 2017-2018.

Perfectionnement professionnel et évaluation des enseignants

Le groupe de travail Perfectionnement professionnel (CPD) s'est concentré sur les tâches suivantes : la normalisation des procédures d'(auto)évaluation des enseignants et un cycle décennal de mise en œuvre des programmes/innovations, accompagné d'une professionnalisation systématique et régulière.

Lors des réunions de février 2016, une *brochure* concernant *Un enseignement de qualité dans les Écoles européennes* a été approuvée. Celle-ci introduit une

approche harmonisée de l'évaluation de nos enseignants. Cette Brochure rassemble les documents adoptés par le passé *Normes pédagogiques* et *Évaluation des enseignants du système des Écoles européennes* ainsi que les *Instruments d'(auto-)évaluation* (« Toolkit ») en un seul document pratique. Les participants aux réunions ont émis un avis favorable et à compter de septembre 2016 la Brochure servira de base pour l'évaluation de tous les enseignants des Écoles européennes.

Au cours de l'année scolaire 2015-2016, un cadre pour l'organisation de la formation professionnelle continue dans les Écoles Européennes a été achevé. Ce cadre explique *qui* est responsable du lancement de la mise en œuvre de *quel* type d'innovation, *où* et *pour qui*. Surtout pour la mise en œuvre des nouveaux programmes et/ou des programmes actualisés, un cycle décennal a été introduit, qui comprend la formation (continuée décentralisée) des enseignants, le soutien des nouveaux enseignants et leur mise au courant par des référents internes en fonction de la matière. Les participants aux réunions de février ont émis un avis favorable concernant la mise à l'essai de ce cycle au cours de l'année scolaire 2016-2017. Les inspecteurs responsables des nouveaux programmes de Découverte du monde en primaire et d'Allemand LI en secondaire se sont proposés.

Fonctionnement efficace des groupes de travail

Le GT n'ayant pu se rencontrer que 2 fois cette année, l'approche par projet a été mise en suspens et la priorité axée sur la révision des programmes suite aux diverses décisions en la matière et pour lesquelles des deadlines relativement strictes ont été décidées. La proposition de « Lignes directrices au cycle primaire » n'a pas été présentée comme proposition pilote « d'approche par projet » au mois d'octobre.

Inspections d'établissement (WSI)

Pendant l'année scolaire 2015-2016, le Conseil d'inspection mixte et le Comité pédagogique mixte d'octobre 2015 ont approuvé le document 2010-D-139-en-8 *Cadre commun d'inspection d'établissement aux cycles maternel/primaire et secondaire* qui a inclus les modifications sur le développement de WSI pour le 2^e tour prenant en compte l'auto-évaluation des écoles et les résultats du suivi (follow-up) pour développer l'assurance qualité basée en données fiables, objectives et équitables. À ce document a été annexé le calendrier des activités des inspections en équipe d'après 2015.

Les mêmes CIM/CPM (octobre 2015) ont approuvé les rapports des WSI aux Écoles européennes de Luxembourg II et de Francfort et le Rapport général sur toutes les inspections en équipe qui ont été menées de 2011 à 2015. Ce rapport présentait une synthèse de toutes les données des rapports des inspections en équipe des différentes écoles en résumant les principales recommandations et conclusions.

Les CIM et CPM de février 2016 ont approuvé les rapports de suivi (follow-up) concernant les écoles de Bruxelles I, Culham et Luxembourg I.

Pendant le mois de mai 2016, le 2^e tour de WSI a été mené à l'École européenne de Karlsruhe en suivant le nouveau Cadre réglementaire.

Le groupe de travail a décidé en coopération avec le chef de l'Unité Baccalauréat que celui-ci doit faire partie des audits des années S6-S7 des Écoles agréées concernant le Baccalauréat afin d'assurer un contact étroit entre les Écoles agréées et l'Unité Baccalauréat surtout les deux dernières avec le Baccalauréat.

Soutien éducatif

Voici les références des documents utiles :

1. Politique en matière de soutien éducatif dans les Écoles européennes (2012-05-D-14-fr-8)
 2. Offre de soutien éducatif dans les Écoles européennes – Document procédural (2012-05-D-15-fr-10)
 3. Plan pluriannuel 2014-2017 pour la mise en œuvre de la politique de soutien éducatif dans les Écoles européennes (2014-09-D-9-fr-4).
- Ø L'harmonisation de la mise en œuvre de la politique de soutien éducatif dans les écoles s'est poursuivie en mettant l'accent sur les lignes directrices internes des écoles et sur l'échange d'expériences et de bonnes pratiques. Diverses activités ont été mises sur pied à cet effet.
- Ø Une formation continuée annuelle pour tous les coordinateurs du soutien éducatif (des EE et des écoles agréées) a été organisée les 12 et 13 avril 2016. Un rapport sur le contenu et l'organisation de la formation continuée est en cours de rédaction (il ne porte pas encore de numéro de référence puisqu'il sera présenté en octobre 2016).
- Ø Le rapport statistique sur la mise en œuvre du soutien éducatif a été rédigé (Rapport statistique concernant le soutien éducatif et l'intégration des élèves présentant des besoins éducatifs spécifiques dans les Écoles européennes pour l'année 2014-2015, 2016-01-D-9-fr-4). Ce rapport est le premier à donner des informations sur tous les types de soutien éducatif : général, modéré et intensif A et B. Le format du rapport a été modifié pour suivre une année scolaire plutôt qu'une année civile afin de mieux décrire la situation au cours d'une année scolaire. Le système de gestion des écoles SMS et un questionnaire électronique supplémentaire ont servi à recueillir auprès des écoles des données qui ont été compilées par le BSGEE et analysées par les inspecteurs du soutien éducatif. Le Comité pédagogique mixte a approuvé le nouveau rapport statistique en février 2016, et le CS en avril 2016.
- Ø Ce rapport, fondé sur une enquête relative à la description de fonction des coordinateurs du soutien a fait l'objet d'une discussion au sein du groupe Politique en matière de soutien éducatif. Sur la base de cette discussion, une proposition de modification de la budgétisation de la coordination du soutien a été présentée au Conseil supérieur et approuvée par celui-ci en 2015.
- Ø L'enquête relative à l'utilisation d'un logiciel pour les épreuves du Baccalauréat dans tous les pays de l'UE a été menée à bien et le rapport à ce sujet a fait l'objet d'une discussion lors des réunions pédagogiques d'octobre 2015 (2015-09-D-26-fr-1). Les informations fournies par les

États membres de l'Union européenne n'ont engendré aucune disposition particulière pour les épreuves du Baccalauréat.

- Ø Afin de garantir une procédure équitable et transparente pour la demande de dispositions particulières à l'occasion des épreuves écrites et orales du Baccalauréat pour les élèves présentant des difficultés d'apprentissage ou un handicap, des experts externes ont participé aux travaux et la conception du modèle de demande s'est poursuivie.
- Ø L'analyse de la mise en œuvre du soutien éducatif sur la base des rapports d'inspections d'établissement existants s'est faite et a été discutée au sein du groupe de politique.
- Ø Quelques modifications et clarifications reposant sur les trois années d'expérience de la mise en œuvre de la Politique en matière de soutien éducatif ont été apportées à la politique et aux documents détaillant l'offre de soutien.
- Ø L'évaluation de la mise en œuvre de la Politique en matière de soutien éducatif aura lieu dans toutes les écoles de type I au cours de l'année scolaire 2016-2017. Le plan de cette évaluation a été approuvé au Conseil d'inspection mixte (2015-09-D-38-fr-1).

Statut des chargés de cours

En mai 2016, au terme de plusieurs années de négociations, le Conseil supérieur a adopté le Statut des chargés de cours, qui entrera en vigueur le 1^{er} septembre 2016. Ce Statut prévoit un contrat de deux ans qui peut être prolongé une fois pour deux années supplémentaires. Après quatre ans, un contrat à durée indéterminée est prévu pour autant que l'évaluation de l'enseignant soit positive. Par ailleurs, le nouveau Statut met en place des procédures de recrutement et d'évaluation en bonne et due forme, la représentation du personnel et l'accès au perfectionnement professionnel, il donne droit aux chargés de cours au remboursement de leurs frais de déménagement et il organise leur participation à un système d'échelons fondé sur le mérite. Enfin, la mobilité des chargés de cours entre les écoles est favorisée. Toutes ces mesures visent à assurer la reconnaissance des chargés de cours en tant que membres à part entière du personnel enseignant des Écoles européennes.

5. Baccalauréat européen

L'assurance de la qualité du Baccalauréat européen a été renforcée au cours de l'année scolaire 2015-2016. L'Unité Baccalauréat européen a pris diverses initiatives en collaboration avec les inspecteurs au sujet d'un certain nombre de points liés à l'organisation du Baccalauréat européen. Certaines sont déjà mentionnées dans les sections concernant les groupes de travail *Épreuves écrites et orales du Bac* portant sur les nouvelles règles pour les épreuves orales pour la session 2016 et *Évaluation en secondaire* au sujet de l'élaboration des épreuves écrites. L'assurance de la qualité du Pré-Bac par les inspecteurs a également fait l'objet d'une discussion au sein de ce groupe de travail en concertation avec l'Unité Baccalauréat.

Il y a d'autres questions qui ont nécessité l'intervention des inspecteurs :

Une vérification externe des épreuves écrites des matières scientifiques de la session du Baccalauréat européen a eu lieu, en Mathématiques 3 périodes, Mathématiques 5 périodes (avril 2016) et Biologie (juin 2016). Le Conseil d'inspection secondaire a convenu que tous les sujets d'examens scientifiques subiraient un contrôle externe. Le calendrier de l'audit externe des sujets d'examens du Baccalauréat européen sera débattu et approuvé lors du Conseil d'inspection secondaire. La décision finale concernant les sujets d'examens reste de la responsabilité des inspecteurs.

Un document relatif à la Correction en ligne des épreuves écrites du Baccalauréat européen a été présenté par l'Unité Baccalauréat et approuvé par le Conseil supérieur sur une recommandation du Comité pédagogique mixte. Il entrera en vigueur lors de la session 2017 du Baccalauréat européen.

6. Comités de sélection et nomination de Directeurs et Directeurs adjoints

Des inspecteurs des cycles maternel, primaire et secondaire ont participé aux comités de sélection des Directeurs et Directeurs adjoints suivants :

École européenne de Bruxelles I

Les 16 et 17 décembre 2015, Comité de sélection pour le poste de Directeur adjoint du cycle secondaire.

M. Lars ROESEN (Danemark) a été nommé Directeur adjoint pour le cycle secondaire à compter du 1^{er} septembre 2016.

École européenne de Varèse

Le 8 janvier 2016, Comité de sélection pour le poste de Directeur.

M. Karoly PALA (Hongrie) a été nommé Directeur à compter du 1^{er} septembre 2016.

École européenne de Luxembourg II

Le 25 mai 2016, Comité de sélection pour le poste de Directeur adjoint du cycle maternel et primaire.

M. Philippe RICHARD (France) a été nommé Directeur adjoint pour le cycle maternel et primaire à compter du 1^{er} septembre 2016.

Le 7 juin 2016, Comité de sélection pour le poste de Directeur.

M. Per FRITHIOFSON (Suède) a été nommé Directeur à compter du 1^{er} septembre 2016.

École européenne de Mol

Le 27 mai 2016, Comité de sélection pour le poste de Directeur adjoint du cycle secondaire.

Mme Tinne VAN OPSTAL (Belgique) a été nommée Directrice adjointe pour le cycle secondaire à compter du 1^{er} septembre 2016.

Le 2 juin 2016, Comité de sélection pour le poste de Directeur adjoint du cycle maternel et primaire.

Mme Myriam LANCELOT (France) a été nommée Directrice adjointe pour le cycle maternel et primaire à compter du 1^{er} septembre 2016.

École européenne de Bruxelles IV

Le 6 juin 2016, Comité de sélection pour le poste de Directeur adjoint du cycle secondaire.

Mme Isabelle VERWILGHEN (Belgique) a été nommée Directrice adjointe pour le cycle secondaire à compter du 1^{er} septembre 2016.

6.2. Mutations

DAP BXL IV : M. Markko MATTUS (ET), ancien DAP EE Mol, remplace Mme IVANAUSKIENE

DIR BXL III : M. De TOURNEMIRE (FR), ancien DIR LUX II, remplace M. PINO

DIR ALICANTE : M. DA TORRE (PT), ancien DIR Varese, remplace Mme CARRO

DAP BXL I – SITE BERKENDAL : M. LONGO (ancien DAP Lux II)

7. Écoles européennes agréées

7.1. Dossiers d'intérêt général

Dossier d'intérêt général – École internationale de Differdange (Grand-Duché de Luxembourg) (2015-01-D-74-fr-2)

En se basant sur l'avis du CPM, le CS a approuvé le dossier d'intérêt général présenté par les autorités luxembourgeoises, qui répondait aux exigences de la première phase du processus d'agrément et de coopération telles que définies à Mondorf. Les autorités luxembourgeoises ont donc été invitées à présenter un dossier de conformité pour l'enseignement maternel, primaire et secondaire.

École Européenne de Bruxelles-Capitale (2016-02-D-4-fr-1)

En se basant sur l'avis du CPM, le CS a approuvé le dossier d'intérêt général présenté par les autorités belges, qui répondait aux exigences de la première phase du processus d'agrément et de coopération telles que définies à Mondorf. Les autorités belges ont donc été invitées à présenter un dossier de conformité pour les cycles maternel, primaire et secondaire (S1-S5).

7.2. Dossiers de conformité

Scuola Europea di Brindisi (Italie) – Dossier de conformité – 6^e et 7^e années du cycle secondaire (2015-01-D-61-fr-2)

En se basant sur l'avis du Comité pédagogique mixte, le Conseil supérieur a approuvé le dossier de conformité présenté par les autorités italiennes concernant les années S6/S7 et l'introduction du Baccalauréat européen à la Scuola Europea di Brindisi.

Un audit de l'école a ensuite été organisé du 22 au 26 février 2016. Le rapport d'audit sera bientôt présenté au Conseil supérieur en vue de son approbation pour permettre la signature d'une Convention additionnelle et l'agrément des 6^e et 7^e années du secondaire à l'École.

Europa School UK – Dossier de conformité – 5 premières années du cycle secondaire (2015-02-D-8-fr-2)

En se basant sur l'avis du Comité pédagogique mixte, le CS a approuvé le dossier de conformité présenté par les autorités britanniques pour les 5 premières années du cycle secondaire à l'Europa School UK. Il considère que ce dossier répond aux exigences de la deuxième phase du processus d'agrément et de coopération.

Un audit doit être organisé (en 2017) pour permettre – si le rapport d'audit est approuvé par le CS – la signature d'une Convention d'agrément pour les 5 premières années du secondaire.

Europa School UK – Dossier de conformité – 6^e et 7^e années du cycle secondaire (2015-02-D-9-fr-2)

En se basant sur l'avis du Comité pédagogique mixte, le CS a approuvé le dossier de conformité présenté par les autorités britanniques pour les deux dernières années du cycle secondaire à l'Europa School UK. Il considère que ce dossier répond aux exigences de la deuxième phase du processus d'agrément et de coopération.

Un audit doit être organisé (en 2017) pour permettre – si le rapport d'audit est approuvé par le CS – la signature d'une Convention additionnelle pour les deux dernières années du secondaire (S6-S7).

7.3. Audits dans les Écoles européennes agréées

School of European Education, Héraklion

En se basant sur l'avis du Comité pédagogique mixte, le Conseil supérieur a approuvé le rapport d'audit des inspecteurs (2015-07-D-13-fr-2) lors de leur réunion d'avril 2016.

La Convention d'agrément – pour les cycles maternel, primaire et secondaire (S1-S5) – ainsi que la Convention additionnelle – pour les deux dernières années du secondaire, S6 et S7 – ont été renouvelées (à compter du 1^{er} septembre 2016, jusqu'au 31 août 2018).

Scuola per l'Europa di Parma

But de l'audit : Renouvellement de la Convention d'agrément et de la Convention additionnelle

En se basant sur l'avis du Comité pédagogique mixte, le Conseil supérieur a approuvé l'agrément par le biais d'une procédure écrite en juillet 2015.

La Convention d'agrément – pour les cycles maternel, primaire et secondaire (S1-S5) – ainsi que la Convention additionnelle – pour les deux dernières années du secondaire, S6 et S7 – ont été renouvelées (à compter du 1^{er} septembre 2015, jusqu'au 31 août 2018).

École internationale de Manosque

But de l'audit : Renouvellement de la Convention d'agrément et de la Convention additionnelle

En se basant sur l'avis du Comité pédagogique mixte, le Conseil supérieur a approuvé le rapport des inspecteurs (2015-06-D-18-fr-2) par le biais d'une procédure écrite en août 2015.

La Convention d'agrément – pour le cycle secondaire (S1-S5) – ainsi que la Convention additionnelle – pour les deux dernières années du secondaire, S6 et S7 – ont été renouvelées (à compter du 1^{er} septembre 2015, jusqu'au 31 août 2018).

École européenne de Strasbourg

L'audit (du 29 septembre 2014 au 3 octobre 2014) avait pour but le renouvellement de la Convention d'agrément et de la Convention additionnelle.

En se basant sur l'avis du Comité pédagogique mixte, le Conseil supérieur a approuvé le rapport des inspecteurs (2015-01-D-41-fr-2) lors de leur réunion d'avril 2015.

La Convention d'agrément – pour les cycles maternel, primaire et secondaire (S1-S5) – ainsi que la Convention additionnelle – pour les deux dernières années du secondaire, S6 et S7 – ont été renouvelées (à compter du 1^{er} septembre 2014, jusqu'au 31 août 2017).

Europese School Den Haag Rijnlands Lyceum

Un premier audit a eu lieu du 17 au 21 novembre 2014 en vue du renouvellement de la Convention d'agrément pour les cinq premières années du cycle secondaire (S1-S5). Le rapport des inspecteurs a été approuvé par le CS à Prague en avril 2015.

Un deuxième audit a eu lieu du 16 au 20 novembre 2015. Il avait pour but le renouvellement de la Convention d'agrément pour les cycles maternel et primaire. Le rapport des inspecteurs (2016-02-D-2-fr-2) a été approuvé par le Conseil supérieur en avril 2016.

En se basant sur l'avis du Comité pédagogique mixte, le Conseil supérieur a décidé d'approuver la Convention d'agrément du 1^{er} septembre 2016 au 31 août 2019.

Europäische Schule RheinMain, Bad Vilbel

Un audit a été organisé du 2 au 6 mars 2015, qui avait pour but le renouvellement de l'agrément pour les cycles maternel, primaire et secondaire (S1-S7) et pour l'organisation du Baccalauréat. Le rapport des inspecteurs (2015-06-D-2-fr-2) a été approuvé par le Conseil supérieur en juillet 2015 (procédure écrite).

La Convention d'agrément pour ces années a été prolongée jusqu'au 31 août 2018.

École européenne de Tallinn (Tallinn European Schooling)

Un audit a eu lieu du 7 au 11 mars 2016 en vue du renouvellement de la Convention d'agrément. Le rapport des inspecteurs sera soumis à l'approbation du Conseil supérieur.

Si le CS approuve le rapport d'audit, une Convention d'agrément pour les cycles maternel, primaire et secondaire (S1-S5) sera renouvelée jusqu'au 31 août 2019.

Scuola Europea di Brindisi

But de l'audit : Convention d'agrément pour les cycles maternel, primaire et secondaire (S1-S5)

En se basant sur l'avis du Comité pédagogique mixte, le Conseil supérieur a décidé d'approuver l'agrément par le biais d'une procédure écrite en juillet 2015.

Un autre audit a eu lieu du 22 au 26 février 2016 afin de permettre la signature d'une Convention additionnelle (années S6-S7 + Baccalauréat). Le rapport des inspecteurs sera transmis au Conseil supérieur par le biais d'une procédure écrite.

École européenne de Copenhague

But de l'audit : La signature d'une Convention d'agrément (cycles maternel et primaire)

En se basant sur l'avis du Comité pédagogique mixte, le Conseil supérieur a approuvé l'agrément par le biais d'une procédure écrite en juillet 2015.

7.4. Les Écoles agréées dans le système des Écoles européennes

Le nombre d'Écoles européennes agréées est en hausse, et les inspecteurs participent à chaque procédure d'agrément et à chaque audit, pour lesquels ils rédigent un rapport. Au cours de l'année scolaire 2015-2016, en se basant sur l'avis du Comité pédagogique mixte, le CS a agréé deux nouvelles écoles, l'École internationale de Differdange (Grand-Duché de Luxembourg) et l'École européenne de Bruxelles-Capitale. Les rapports d'audit montrent clairement que la plupart des écoles agréées sont extrêmement bien gérées.

Celles-ci suivent le programme scolaire des Écoles européennes et utilisent leurs programmes et, dans la mesure du possible, elles respectent les politiques et stratégies des Écoles européennes. Le système des Écoles européennes donne aux représentants des écoles agréées la possibilité de participer aux réunions des organes administratifs, aux formations continues organisées pour la direction des écoles, les coordinateurs et les enseignants, et à diverses autres activités. Dans certains pays, il existe un système de mentorat entre une École européenne de type I et l'école agréée.

Toutefois, la présidence danoise estime que ce système de mentorat et de soutien des écoles agréées devrait être renforcé, surtout pour les deux années précédant le Baccalauréat.

8. Conclusion

La présidence danoise a poursuivi les travaux visant à améliorer le système d'assurance de la qualité et à intensifier l'harmonisation du système des Écoles européennes. Ces dernières années, de nombreuses modifications sont intervenues au cœur du système des Écoles européennes, et pas seulement dans les domaines d'activité des inspecteurs. Toutes les parties prenantes participent à cet effort.

On pourrait penser qu'il serait préférable de ne plus apporter de nouvelle modification aux règles relatives au Baccalauréat européen, par exemple, pendant quelques années. Cependant, il reste fondamental pour les Écoles de préserver le respect qu'inspire le Diplôme du Baccalauréat européen et la qualité de l'enseignement et de l'apprentissage, et l'effort accompli en ce sens est une tâche permanente.

La présidence danoise remercie toutes les parties prenantes pour le travail effectué au cours de cette année scolaire et pour l'aide qui lui a été apportée de tous côtés. Nous aimerions présenter tous nos vœux de réussite à nos collègues de la nouvelle présidence allemande pour l'année scolaire à venir.



Ecoles européennes

Bureau du Secrétaire général

Unité de développement pédagogique

Réf. : 2015-07-D-8-fr-7

Orig. : FR

Développement pédagogique et Assurance de la qualité des Ecoles européennes (2015-2016)

**APPROUVÉ PAR LE CONSEIL D'INSPECTION MIXTE DU 12 OCTOBRE 2016 À
BRUXELLES**

SUIVI AU 30 JUIN 2016

Conseil d'inspection mixte

Planification à court et long terme

AVIS DU CONSEIL D'INSPECTION MIXTE (CIM)

Lors de sa réunion du 7 octobre 2015, le CIM a pris connaissance de la première version du document « Développement pédagogique et assurance de la qualité des Ecoles européennes (2015-2016) » incluant les priorités de la présidence pour l'année scolaire 2015-2016.

Certains ajouts ont été apportés en séance.

Le CIM a approuvé la première version du document avec les ajouts et a transmis celui-ci au Comité pédagogique mixte pour son information.

AVIS DU COMITE PEDAGOGIQUE MIXTE (CPM):

Lors de sa réunion des 8 et 9 octobre, le CPM a pris note du document ainsi que des amendements proposés par le CIM et le transmet au Comité budgétaire et au Conseil supérieur pour leur information. Le présent document tient compte de ces amendements.

AVIS DU CONSEIL D'INSPECTION MIXTE (CIM)

Lors de sa réunion du 17 février 2016, le CIM a pris connaissance de la deuxième version du document « Développement pédagogique et assurance de la qualité des Ecoles européennes (2015-2016) ».

Certains ajouts ont été apportés en séance.

Le CIM a approuvé la deuxième version du document avec les ajouts et a transmis celui-ci au Comité pédagogique mixte pour son information.

AVIS DU COMITE PEDAGOGIQUE MIXTE (CPM):

Lors de sa réunion des 18 et 19 février 2016, le CPM a pris note du document ainsi que des amendements proposés par le CIM et le transmet au Comité budgétaire et au Conseil supérieur pour leur information. Le présent document tient compte de ces amendements.

La présente version du document est une mise à jour du document entre sa présentation au Conseil supérieur d'avril 2016 et la fin de l'année scolaire au 30 juin 2016.

Table des matières

Introduction	29
Priorités de la Présidence 2015-2016	29
I. Groupes de travail.....	31
1. Planification à long terme	32
2. Groupes de référence.....	36
3. Planification à court terme.....	39
4. Programmes de matière	43
4.1 Révision des programmes de matière – Révision en progrès	43
4.2 Révision des programmes de matière en 2015-2016.....	43
4.3 Nouveaux programmes de matières adoptés en 2015 – 2016	45
4.4 Suivi en 2015-2016 de la mise en œuvre des programmes de matières adoptés en 2015-2016. .	45
4.5 Suivi en 2015-2016 de la mise en œuvre des programmes de matières adoptés en 2014-2015. .	45
4.6 Suivi additionnel demandé en 2015-2016 de la mise en œuvre des programmes de matières adoptés.....	46
4.7 GT qui accompagne la mise en œuvre de tout nouveau programme de langue commune.....	46
4.8 Chronologie des programmes de matière dépassés (datant d'avant 2005) et qui ne sont pas encore en cours de révision (Proposition de la Présidence 2015-2016 : révision à engager si ce n'est pas encore le cas).....	47
5. Autres GT – réunions des coordinateurs	47
6. Rapports des groupes de travail reçus au Bureau du Secrétaire général.....	48
II. Formation professionnelle continue	50
1. Formation continuées organisées 2^e semestre 2015.....	51
1.1 Cycles maternel et primaire : Stages de formation continuée programmés en 2015	51
1.2 Cycle secondaire : Stages de formation continuée programmés en 2015.....	51
2. Plan de formation continuée pour l'année 2016	52
2.1 Cycles maternel et primaire : Stages de formation continuée programmés en 2016	52
2.2 Cycle secondaire : Stages de formation continuée programmés en 2016.....	53
2.3 Formations cycles maternel, primaire et secondaire planifiées 1er ou 2e semestre 2015 ou 2016 et postposées 1er ou 2e semestre 2016 et ou 2017:	54
3. Rapports de stages de formation continuée reçus par le Bureau du Secrétaire général	56
III. Responsabilités en 2015-2016	57
1. Cycles maternel et primaire	58
2. Cycle secondaire :	59

3. Domaines d'expertise.....	62
IV. Inspections	63
1. Visites d'évaluation statutaire individuelle du personnel pédagogique en 2015-2016	63
2. Inspections d'établissement.....	64
V. Résultats en 2015-2016.....	67

Introduction

La responsabilité de fixer les objectifs pédagogiques des Ecoles européennes de Type I et de leur assurance qualité incombe aux différents Conseils d'inspection :

- Conseil d'inspection maternel et primaire ;
- Conseil d'inspection secondaire ;
- Conseil d'inspection mixte.

L'Unité de développement pédagogique du Secrétaire général appuie et coordonne les activités (préparatoires) des Conseils d'inspection.

Le présent document vise à fournir, à chaque rentrée scolaire, une vue transparente :

- des besoins pédagogiques tels qu'identifiés par les Conseils d'inspection, le Comité pédagogique mixte ou le Conseil supérieur ;
- des activités programmées pour rencontrer ces besoins ;
- des résultats attendus et atteints ;
- du plan d'activités ;
- des résultats au terme de l'année scolaire.

Pour atteindre les divers objectifs dans les limites des moyens organisationnels et budgétaires, une planification à court et long terme est élaborée. A la rentrée scolaire, le Conseil d'inspection mixte décidera des besoins existants à aborder, des activités à organiser et des responsabilités à prendre durant l'année scolaire qui débute.

Les projets arrivés à terme (après 2 ou 3 ans maximum) seront remplacés par de nouvelles priorités. Les thématiques de longue haleine peuvent être clôturées ou intégrées à un objectif plus vaste ou plus restreint. En fonction des besoins (et des moyens), la Présidence peut soumettre de nouvelles priorités au Conseil d'inspection mixte.

Priorités de la Présidence 2015-2016

En raison de la croissance actuelle des Écoles européennes de type I, tant en termes de population scolaire que du nombre d'États membres adhérents, les inspecteurs ressentent clairement le besoin de conserver une vue d'ensemble de nos responsabilités et de nos missions.

Avec l'aide de l'Unité de développement pédagogique, nous voulons investir dans la cohérence, la transparence et la continuité.

Les priorités de la présidence 2015-2016 sont :

	Priorités	Où
1	Poursuivre les travaux concernant les normes pédagogiques et l'évaluation des enseignants	GT CPD
2	Poursuivre les travaux relatifs à la gestion et à l'organisation des GT	GT AQ
3	Mettre au point des procédures de mise en œuvre et de suivi des décisions	BSGEE
4	Renouveler les procédures relatives aux épreuves écrites (préparation des épreuves [présélection], correction, modération)	GT Éval. sec.
5	Renforcer les contacts entre les inspecteurs et les chargés de cours et l'assurance de la qualité en la matière	BSGEE
6	Renforcer l'utilisation des compétences clés transversales de Lisbonne dans les programmes, y compris l'utilisation pédagogique des TIC	Inspecteurs (CIS)

7	Renforcer l'assurance qualité des écoles agréées par rapport au Bac (S6-S7)	BSGEE
8	Redéfinir l'administration des domaines pédagogiques, y compris l'administration des programmes et des GT au Bureau central	BSGEE
9	Revoir tous les programmes achevés comprenant une description des niveaux de compétences atteints ainsi que des critères d'évaluation	Inspecteurs (CIS)
10	Discuter des propositions du Groupe d'évaluation externe et approuver les décisions sur la réorganisation des études	GT Org. études, comités préparatoires et CS

L'enseignement dispensé par le système des Écoles européennes est légitimé par les Conseils d'inspection. Très souvent, les inspecteurs combinent leur travail pour les Écoles européennes avec d'autres fonctions nationales. Nous souhaitons saluer leur passion et leurs efforts durables en rendant plus visible le travail qu'ils effectuent dans l'ombre.

I. Groupes de travail

Les Groupes de travail se répartissent en plusieurs catégories :

1. Planification à long terme

Les Conseils d'inspection prennent des initiatives afin de rencontrer les besoins pédagogiques actuels / récurrents. Les enjeux pédagogiques suivants font l'objet d'un suivi au long cours par des groupes structurés.

2. Groupes de référence

Certaines thématiques doivent être débattues et suivies en concertation avec divers partenaires des Ecoles européennes (par exemple les parents, les élèves). Les Conseils ne donnent pas uniquement un mandat spécifique mais précisent également la composition du groupe.

3. Planification à court terme

Les Conseils d'inspection prennent l'initiative d'aborder les thématiques devant trouver une réponse concrète à court terme (dans un délai de 2 à 3 ans maximum).

4. Programmes de matière

Les Conseils d'inspection sont chargés d'élaborer, approuver et mettre en œuvre les programmes de matière. Ceux-ci sont au cœur de la qualité de l'enseignement. Ils sont revus à intervalle régulier conformément aux nouveaux objectifs pédagogiques. Un calendrier sur 1-2-3 ans en moyenne est prévu en fonction de la nouveauté du programme de matière à élaborer ou revoir.

4.1 Révision des programmes de matière

4.2 Suivi en 2015-2016 de la mise en œuvre des programmes de matière adoptés

4.3 Langues

Afin d'accompagner la mise en œuvre de tout nouveau programme de matière, ce groupe de travail se charge d'élaborer les directives, commentaires et supports pédagogiques et matériels d'apprentissage.

4.4 Autres programmes de matière dont la révision est programmée en 2015-2016

4.5 Chronologie des programmes de matière dépassés (datant d'avant 2005) et qui ne sont pas encore en cours de révision (Proposition de la Présidence 2015-2016): révision à engager si ce n'est pas encore le cas)

5. Autres groupes de travail – Réunion des coordinateurs

6. Rapports des groupes de travail reçus au Bureau du Secrétaire général

1. Planification à long terme

Finalité	Nom	Code
<p>Objectifs pédagogiques des Ecoles européennes</p> <p>Préparer la mise en œuvre de la méthodologie afin de fixer les objectifs pédagogiques des Ecoles européennes et d'assurer le développement pédagogique du système.</p> <p>Les Conseils d'inspection adopteront la méthodologie dans l'optique :</p> <ul style="list-style-type: none"> - de définir les objectifs pédagogiques généraux dans le cadre de l'autonomie des Ecoles de Type I ; - d'évaluer leur mise en œuvre ; - d'assurer le développement pédagogique du système. <p>- Harmonisation des programmes</p> <p>2015-2016 : poursuivre les travaux relatifs à la gestion et à l'organisation des GT (travail par projets)</p> <p><i>Document de référence : 2011-09-D-54-fr-4 ; 2014-01-D-40-fr-2 ; 2014-01-D-41-fr-6</i></p> <p><i>Derniers rapports de suivi en date : 2012-08-D-19-fr-6 ; 2013-01-D-53-fr-2 ; 2013-08-D-12-fr-6 ; 2014-01-D-41-fr-2 ; 2014-09-D-29-fr-1 ; 2014-09-D-33-fr-7 ; PPP CIM 02/2015 ; 2015-07-D-8-fr-6</i></p> <p><i>Mandat du CS : 2012-04-D-9-fr-3 (n°2012/16 21/05/2012)</i></p>	<p>ASSURQUAL</p> <p>Assurance qualité</p>	<p>0064</p>
<p>Assurance qualité</p> <p>Préparer la mise en œuvre de l'article 17 de la Convention consacré aux Inspecteurs des Ecoles européennes et aux missions du Conseil d'inspection :</p> <ul style="list-style-type: none"> - assurer la qualité en organisant des inspections en équipe et en groupe afin de compléter le travail individuel des inspecteurs et, en exploitant l'évaluation obtenue, améliorer la qualité de l'enseignement et les normes d'acquis des élèves ; - veiller à la coordination et à la supervision performantes des études dans tous les domaines du programme scolaire en apportant les conseils spécialisés appropriés - exploiter la connaissance qu'acquière les inspecteurs des écoles au gré des inspections afin de diffuser les bonnes pratiques et de promouvoir l'harmonisation entre les sections et en leur sein ; - organiser des inspections mixtes, en équipe ou en groupe afin d'inspecter l'enseignement d'une discipline ou certains aspects du travail de l'école (article 18 de la Convention) ; - s'assurer que l'inspection sert l'objectif de promouvoir l'autoévaluation des enseignants et des élèves (article 18 de la Convention). <p><i>Document de référence : 2010-D-139-fr-8</i></p> <p><i>Mémoire 2012-07-M-2 ; 2014-09-M-1-(2)</i></p> <p><i>Priorité du CIP et du CIS de 2011-2012</i></p>	<p>WSICAD</p> <p>Inspection d'établissement</p>	<p>0048</p>

Finalité	Nom	Code
<p>Audit des écoles agréées (sous-groupe du GT « inspection d'établissement »)</p> <p>Superviser l'élaboration d'un modèle d'audit des Ecoles européennes agréées sur base des critères et du modèle utilisés pour les inspections d'établissements (WSI)</p> <p><i>Document de référence : 2012-09-D-30-fr-2</i> <i>Dernier rapport de suivi en date</i> <i>Mandat du CIM</i></p>	<p>AUDAES</p> <p><i>Audit d'Ecoles européennes agréées</i></p>	<p>0073</p>
<p>Assurance qualité du Baccalauréat européen</p> <p>Superviser l'évaluation interne / assurance qualité des épreuves du Baccalauréat européen en veillant :</p> <ul style="list-style-type: none"> - à l'équité pour les élèves - à l'harmonisation au sein des sections et disciplines et entre elles - à la valeur du diplôme du Baccalauréat européen en accompagnant les « centres d'examen » - à l'assurance qualité des énoncés des épreuves écrites du Baccalauréat européen (sous-groupe) (2015-2016) <p><i>Document de référence : 2011-01-D-48-fr-1</i> <i>Dernier rapport de suivi en date : 2013-01-D-41-fr-1 ; 2014-01-D-2-fr-1 ; 2015-01-D-8-fr-2 ; 2015-01-D-12-fr-1 ; 2015-01-D-2-fr-2 ; 2014-10-D-3-fr-1</i> <i>Mandat du CIS date</i></p>	<p>CORBACECOR</p> <p>Epreuves écrites et orales du BAC</p>	<p>0052</p>
<p>Orientation professionnelle</p> <p>Superviser :</p> <ul style="list-style-type: none"> - la politique et les recommandations pour la réalisation de l'orientation professionnelle - la formation des enseignants chargés de l'orientation professionnelle - le traitement des dossiers d'inscription dans l'enseignement supérieur - *Projet pilote : introduction du 1^{er} cycle dans le nouveau programme d'orientation professionnelle - 2015-2016 : Lignes directrices (Politique concernant l'Orientation professionnelle) - Work Experience (mandat CS) <p><i>Document de référence : 2011-09-D-36-fr-4 ; 2014-01-D-36-fr-3</i> <i>Dernier rapport de suivi en date : 2014-09-D-65-fr-2 ; 2014-09-D-54-en-1 ; 2016-02-D-6-fr-2 ; 2016-01-D-39-fr-1 (demande de mandat)</i> <i>Mandat du CS : *Oxford avril 2012 ;</i></p>	<p>ORPROF</p> <p>Orientation professionnelle</p>	<p>0050</p>

Finalité	Nom	Code
<p>Eurosport</p> <p>Préparer et évaluer Eurosport – Réunion avec les coordinateurs</p> <p>Révision du manuel « Eurosport »</p> <p><i>Document de référence : 2007-D-1610-fr-3 (Manuel Eurosport) ; 2014-01-D-38-fr-2 ; 2014-09-D-49-fr-4 (Manuel Eurosport) ; 2016-01-D-43-de-2</i></p> <p><i>Priorité du CIS</i></p>	<p>EDPHYSS</p> <p>Education physique (Eurosport)</p>	0034
<p>Cycle secondaire – Groupe d’experts chargé de l’outil technologique en mathématiques (4^e-7^e secondaire)</p> <p>Le groupe d’experts a pour mission de revoir régulièrement le choix de l’outil technologique utilisé à la lumière des progrès technologiques à venir et en fonction de l’offre disponible dans le commerce.</p> <p>Préparation et organisation de la formation décentralisée permanente en mathématiques.</p> <p>Proposition visant à élargir l’utilisation de la calculatrice à d’autres disciplines scientifiques et à l’économie.</p> <p><i>Documents de référence : 2010-D-441-fr-5 ; 2011-01-D-30-fr-2 ; 2010-D-571-fr-2 ; 2010-D-242-fr-3 ; 2010-M-44 ; 2012-01-D-29-fr-3</i></p> <p><i>Dernier rapport de suivi en date : 2010-11-M-2, 2011-05-M-2 ; 2012-05-M-3 ; 2012-07-M-4 ; 2012-11-M-1-précision ; 2013-06-M-1 ; 2013-06-M-6 ; 2014-06-M-2 ; 2015-06-M-6 ; 2016-06-M-1</i></p> <p><i>Mandat du CS</i></p>	<p>OUTTECH</p> <p>Outil technologique</p>	0062
<p>Cycle secondaire – Groupe d’experts chargé du support pédagogique de sciences humaines (3^e secondaire)</p> <p>Le groupe d’experts a pour mission de revoir régulièrement le support pédagogique imprimé tous les deux ans.</p> <p><i>Document de référence : 2010-D-461-fr-3</i></p> <p><i>Dernier rapport de suivi en date :</i></p> <p><i>Mandat du CS de mars 2010</i></p>	<p>OUTDIDASH</p> <p>Support pédagogique de sciences humaines</p>	0072
<p>Cycle secondaire – Symposium scientifique des Ecoles européennes</p> <ul style="list-style-type: none"> • guider l’Ecole européenne chargée de l’ESSS dans son travail organisationnel (manifestation annuelle) • informer les Ecoles européennes de l’ESSS • superviser la continuité du Symposium et son bon déroulement conformément aux règles établies • le cas échéant, adapter le règlement de l’ESSS <p><i>Document de référence : 2013-05-D-29-fr-1</i></p> <p><i>Dernier rapport de suivi en date :</i></p> <p><i>Mandat du CIS de juin 2013</i></p>	<p>ESSS</p>	0076

Finalité	Nom	Code
<p>Cycle secondaire – Organisation du Modèle européen Conseil/Parlement MECP</p> <p>1/GT temporaire – futur MECP</p> <ul style="list-style-type: none"> • Le GT-futur MECP • <u>a pour rôle :</u> • <u>définition du cadre de l'organisation :</u> • fréquence de l'évènement • période de l'organisation • proposition de la composition du GT permanent • etc. • <u>La définition de la composition et du mandat d'un GT permanent, GT-MECP, pour faciliter le travail considérable qui incombe à l'école organisatrice de cet évènement.</u> <p>2/GT MECP</p> <ul style="list-style-type: none"> • <u>Le GT MECP devrait entre autre s'occuper :</u> • d'informer régulièrement les Ecoles sur le MECP • d'assurer la continuité et le déroulement correct du MECP suivant les règles établies • d'adapter, le cas échéant, les règles du MECP • de guider les Ecoles en charge du MECP dans son travail organisationnel <p><i>Document de référence : 2014-09-D-50-fr-1</i> <i>Dernier rapport de suivi en date :</i> <i>Mandat du CIS 10-2014</i></p>	MEC	0116

2. Groupes de référence

Finalité	Nom	Code
<p>Soutien éducatif</p> <p>Superviser le soutien éducatif</p> <ul style="list-style-type: none"> - Politique relative à l'offre de soutien éducatif dans les Ecoles européennes (2012-05-D-14) - Offre de Soutien éducatif dans les Ecoles européennes – Document procédural (2012-05-D-15) - Elaboration du rapport statistique annuel sur le soutien éducatif dans les Ecoles européennes - 2015-2016 : Développement du nouveau rapport de statistiques - Suivi de la mise en place de la nouvelle politique SE : 2015-01-D-47-fr-1 <p><i>Documents de référence : 2012-05-D-14; 2012-05-D-15</i> <i>Dernier rapport de suivi en date : 2014-01-D-17-en-3 ; 2014-09-D-9-fr-2 ; 2014-09-D-56-fr-1 ; 2014-09-D-12-fr-2 ; 2014-12-D-8-fr-2 ; 2015-01-D-48-fr-1 ; 2015-09-D-38-en-1 ; 2015-09-D-37-en-1 ; 2016-01-D-24-fr-1 ; 2016-01-D-9-en-1 ; 2016-03-D-24</i> <i>Mandat du CS de 2011</i></p>	<p>EDUCSUP Groupe de politique de soutien éducatif</p>	<p>0079</p>
<p>Cycle secondaire – Organisation des études</p> <p>Mandat terminé</p> <p><i>Document de référence :</i> <i>Dernier rapport de suivi en date : 2013-01-D-56-fr-2 ; 2013-01-D-78-fr-3 ; 2013-09-D-17-en-2 ; 2013-10-D-30-en-2 ; 2013-10-D-33-en-1 ; 2014-01-D-58-fr-2 ; 2014-01-D-55-fr-4 2014-12-D-5-fr-3 ; 2015-08-D-9-fr-4</i> <i>Mandat du CS 2012-04-D-9-fr-3 (PE n°2012/16 du 21/05/2012)</i></p>	<p>ORGETU</p>	<p>0068</p>
<p>TASK-FORCE REFORME PEDAGOGIQUE</p> <p>Suite au rapport des évaluateurs externes, les travaux du GT « Organisation des études » ont été repris à présent par le GT « Task-Force Réforme pédagogique » suite au mandat du Conseil supérieur de décembre 2015 (2015-09-D-52-en-3) :</p> <p>Composition :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Président du Conseil d'Inspection Secondaire ; - Chef de l'Unité Développement Pédagogique ; - Chef de l'Unité Baccalauréat. <p>La task-force sera intégrée par le(s) expert(s) externe(s) :</p> <ul style="list-style-type: none"> • un expert de l'apprentissage des langues ; • un expert de la révision des programmes ; • un expert de la DG Éducation et Culture de la Commission européenne qui a des connaissances en matière de définition des huit compétences clés et des expert(s) interne(s) (notamment la Présidence du Conseil d'Inspection Maternel et Primaire), selon les nécessités et 	<p>TASKFORPED</p>	<p>0163</p>

Finalité	Nom	Code
<p>les questions débattues lors des différentes rencontres.</p> <p>La Task Force est chargée d'avancer sur les éléments recommandés par le rapport de l'IoE (Evaluateurs externes) tout en tenant compte de leurs conséquences organisationnelles. La Task Force fera rapport au GT constitué des représentants de toutes les parties prenantes du système. La question de l'ajout de la langue du pays siège à la liste des langues II et, de manière plus générale, la question de la définition d'une politique d'enseignement des langues plus cohérente au sein des Ecoles européennes, sont également incluses dans le champs de travail du GT « Réforme pédagogique » et de la Task Force. Sa réflexion ne devrait pas être limitée au cycle secondaire, car les cycles maternel et primaire pourraient également nécessiter quelques adaptations.</p> <p><i>Document de référence : 2015-09-D-52-en-3</i> <i>Dernier rapport de suivi en date :</i> <i>Mandat du CS : Décembre 2015</i></p>		
<p>Lignes directrices pour l'organisation d'échanges d'élèves entre les EE</p> <p>Révision et mise à jour du document « Lignes directrices pour l'organisation d'échanges d'élèves entre les Ecoles européennes » 1999-D-216</p> <p>Les travaux du groupe de travail devraient également se pencher :</p> <ul style="list-style-type: none"> • sur la possibilité d'échanges avec les écoles agréées tant du point de vue pédagogique que du point de vue organisationnel, • sur ce qui est pratiqué en Europe en dehors du système des Ecoles européennes, • sur la définition de la participation des élèves de catégorie III et des élèves Swals aux échanges entre écoles, • sur une certaine flexibilité du temps d'échange. <p>Calendrier: entrée en vigueur prévue septembre 2016</p> <p><i>Documents de référence : 1999-D-216 ; 2007-D-3910 ; 2014-03-D-9-fr-1</i> <i>Dernier rapport de suivi en date : 2016-01-D-49-en-1</i> <i>Mandat du CPM 02-2014, 2014-01-D-27-fr-2</i></p>	ECHELEE	091
<p>GT permanent Stratégie ICT – Pédagogique – IT PED</p> <p>Groupe de travail chargé d'indiquer la stratégie IT pour les outils de communication, administratifs et financiers.</p> <p>Le Groupe de stratégie IT est scindé en deux sous-groupes ayant un tronc commun.</p> <ul style="list-style-type: none"> • <i>Le sous-groupe IT PED destiné à traiter tous les sujets à finalité pédagogique ;</i> • <i>Le sous-groupe IT ADM destiné à traiter tous les sujets sous les aspects administratifs et financiers ;</i> • <i>Le tronc commun est représenté dans les deux sous-groupes et a pour fonction la coordination entre les activités des deux sous-groupes.</i> 	IT - PED	

Finalité	Nom	Code
<p>Finalités GT IT PED :</p> <ul style="list-style-type: none"> • <i>Suggérer les actions nécessaires afin que la compétence digitale des élèves soit correctement renforcée dans tous les cycles de leur éducation,</i> • <i>Évaluer les projets pilotes lancés dans les écoles au sujet de l'innovation pédagogique IT et les déployer de manière harmonisée dans toutes les écoles en cas de succès,</i> • <i>Proposer des modèles d'utilisation de l'IT à des fins pédagogiques, y compris pour les enfants ayant des besoins éducatifs spécifiques,</i> • <i>Passer en revue le rôle de l'IT dans l'organisation des études et dans les programmes,</i> • <i>Définir les lignes directrices et les objectifs pour la formation IT du personnel pédagogique,</i> • <i>Avancer des propositions afin de promouvoir et faciliter l'utilisation de l'éducation à distance, conformément à la stratégie des écoles européennes (respect des limites techniques et financières définies),</i> • <i>Avancer des recommandations pour l'utilisation pédagogique d'environnements pour l'éducation et la formation, aussi à distance,</i> • <i>Assurer une communication bidirectionnelle avec les utilisateurs finaux du système IT-PED des écoles européennes (personnel pédagogique),</i> • <i>Contribuer à l'élaboration du rapport annuel IT en ce qui concerne les innovations pédagogiques liées à l'utilisation des nouvelles technologies de l'information et de communication.</i> • <i>Elaboration du plan pluriannuel pour l'IT-PED.</i> <p><i>Documents de référence : 2014-11-D-13-fr-5</i> <i>Dernier rapport de suivi en date :</i> <i>Mandat du CS : avril 2015</i></p>		

3. Planification à court terme

Projets

Finalité	Calendrier	Nom	Code
<p>GROUPE DE TRAVAIL MIXTE (primaire et secondaire) « POLITIQUE D'ÉVALUATION »</p> <ul style="list-style-type: none"> - Echange de travaux mixtes - Transition (2015-09-D-41-en-2) 	2015-2016	ASSPOL Politique d'évaluation	0046
<p>Cycle primaire – Sous-groupe Evaluation</p> <ul style="list-style-type: none"> o directives pour l'utilisation des nouveaux outils d'évaluation o Evaluation de la mise en œuvre du nouveau système d'évaluation <p><i>Document de référence : 2011-01-D-61-fr-3 ; 2013-09-D-38-fr-5 ; 2014-06-M-5</i> <i>Dernier rapport de suivi en date : CPM de février 2012 – 2013-01-D-71-fr-1, 2014-09-D-58-fr-1 ; 2015-01-D-46-fr-2</i> <i>Priorité du CIP en 2011-2012</i></p>	2014-2015 2015-2016	ASSPRIM	0063
<p>Cycle secondaire – sous-groupe Evaluation</p> <p>Résultats attendus :</p> <p>Concernant le système de notation au cycle secondaire :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Un nouveau système de notation assorti de descripteurs des niveaux atteints a été approuvé par le CS d'avril 2015 – Entrée en vigueur : Année scolaire 2018-2019 : les 6 premières années du secondaire Année scolaire 2019-2020: 7e secondaire (première session du Baccalauréat : 2020) <p><u>Sujet</u> : Evaluation axée sur les compétences, y compris le nouveau barème de notation, l'harmonisation de l'évaluation, descripteurs des niveaux atteints pour S1-S5 avant septembre 2017 et pour S6-7 avant septembre 2018.</p> <p>Soutien du GT aux inspecteurs pour atteindre ce but.</p> <p>Concernant l'harmonisation L1 écrit – Proposition approuvée au CS d'avril 2015. Nouvelles questions pour toutes les L I au plus tard au Bac 2018. Propositions à envoyer aux écoles au plus tard en décembre 2016.</p> <p>Soutien du GT aux inspecteurs pour atteindre ce but.</p> <p><i>Document de référence : 2015-01-D-23-fr-4 ; 2015-01-D-62-en-2 ; 2014-06-D-5-en-3</i></p>		ASSSEC Evaluation en secondaire	0059
<p>Analyse des Taux de redoublements</p> <p>Résultats attendus :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Analyse des taux de redoublements et des échecs scolaires : Analyser les statistiques et répondre aux questions et aux demandes des différents acteurs - Evaluation harmonisée et tests B en fin de 5^e année : Traiter la question des incohérences relevées dans le document « Evaluation harmonisée et les tests B en fin de 5^{ème} année du cycle secondaire. 	Janvier 2016 2016-2017 Juin et octobre 2016	ATAUXRED	0162

Finalité	Calendrier	Nom	Code
<p><i>Suivi : 2013-05-D-34-fr-12</i></p> <p>- Définition Examen :</p> <p>Reprise du mandat initialement donné au groupe de travail « Evaluation au cycle secondaire », sur la question de la terminologie de l'examen et sur les questions relatives aux « Examens et tests menant aux notes officielles au cycle secondaire »</p> <p>- pour une réflexion plus en profondeur sur la nécessité de la double notation (note A et note B) et, en tout cas, sur la méthode à suivre pour l'attribution de ces notes, aussi à la lumière de la politique d'évaluation récemment approuvée ;</p> <p>- pour la production d'un document clair et concis sur ce qui est officiellement prévu dans les Ecoles européennes en matière d'examens et de notations au cycle secondaire ;</p> <p>- pour la production d'une définition univoque des substantifs : test, évaluation, composition, épreuve et examen ;</p> <p>- pour la production d'une version modifiée du Règlement général, dans laquelle l'usage des termes évoqués ci-dessus soit consistant.</p> <p><i>Document de référence : 2013-09-D-48-fr-2 ; 2013-05-D-34-fr-9 ; 2015-07-D-10-fr-1</i></p> <p><i>Dernier rapport de suivi en date : 2013-05-D-34-fr-10</i></p> <p><i>Mandat du CPM 02-2015 ; 10-2015</i></p> <p><i>Mandat du CIS 06-2014 (2014-05-D-12-fr-1)</i></p>			
<p>Cycle primaire – Intermaths</p> <p>Mise à jour des manuels Intermaths de l'élève et de l'enseignant sur base des nouveaux programmes de mathématiques :</p> <ul style="list-style-type: none"> - préparation de la réunion annuelle des coordinateurs. - Mise en œuvre d'Intermath numérique en P1 de toutes les Ecoles européennes <p><i>Documents de référence : manuels Intermaths</i></p> <p><i>Dernier rapport de suivi en date : Evaluation de la réunion des coordinateurs de mathématiques (septembre 2015) : Lettre d'information Intermaths (février 2015)</i></p>	<p>9/2014 : P1 9/2015 : P2 9/2017 : P3 9/2018 : P4 9/2019 : P5</p>	INTERM	0008
<p>Formation professionnelle continue du personnel pédagogique</p> <p>Nouvelle politique de formation professionnelle continue dans les Ecoles européennes. – 2016-01-D-40 – Projet pilote de février 2016 à juin 2017</p> <p>Une proposition de normes pédagogiques est prête</p> <p>Evaluation des enseignants – mise en vigueur à partir de 09-2016 du Booklet « Un enseignement de qualité dans les Écoles européennes », qui contient les documents suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> - I. Normes pédagogiques (anciennement 2012-09-D-11); - II. Instruments d'(auto-)évaluation (« Toolkit ») (anciennement 2015-07-D-11) ; - III. Utilisation des instruments d'évaluation (anciennement 2015-07-D-11) ; - Annexe I Articles 28 et 30 du Statut du personnel détaché – pour 	<p>2011-2012 2012-2013 2013-2014 2014-2015 2015-2016</p>	ASSTEAC	0056

Finalité	Calendrier	Nom	Code
<p>information ;</p> <ul style="list-style-type: none"> - Annexe II Document « L'évaluation des enseignants dans le système des Ecoles européennes » 2015-09-D-40 – pour information. <p>Résultats attendus :</p> <ul style="list-style-type: none"> o la proposition est conforme aux principes fondateurs des Ecoles européennes et à la politique éducative de l'Union européenne ; o la proposition est conforme au cadre d'assurance et de développement de la qualité dans les Ecoles européennes ; o la proposition est conforme au cadre d'inspection d'établissement ; o la proposition est conforme à la politique d'évaluation des élèves. <p><i>Documents de référence : PE 2013/2 – 2012-09-D-11-fr-4 ; 2015-07-D-11-en-2 ; 2015-09-D-40-en-4</i></p> <p><i>Dernier rapport de suivi en date : 2012-01-D-37-fr-2 ; 2014-01-D-44-en-2 ; PPP CIM 02/2015 ; 2016-01-D-40-fr-1 (CPD) ; 2015-09-D-3-en-2 (Booklet)</i></p> <p><i>Priorité du CIP et du CIS en 2011-2012</i></p> <p>Mandat du CPM : outils d'évaluation 2013-01-D-55-fr-2 ; 2014-01-D-44-fr-1 (FC)</p>			
<p>Education au Développement durable</p> <p>Mandat donné à un GT restreint – fin des travaux 2015</p> <p>1) A l'échelle du système :</p> <p>Un nouvel objectif spécifique viendra compléter les objectifs généraux des Ecoles européennes tels que publiés sur le site www.eurasc.org : « (...)»</p> <ul style="list-style-type: none"> - Enseigner aux élèves des savoirs relatifs aux conditions écologiques, économiques et sociales du développement durable » <p>2) A l'échelle du système et de chaque école :</p> <p>Un nouveau critère viendra compléter les indicateurs de qualité repris dans le cadre commun d'inspection d'établissement :</p> <p>3) A l'échelle du système et de chaque école :</p> <p>Le concept d'ESD sera désormais intégré autant que possible dans diverses initiatives et manifestations des Ecoles européennes (telles qu'Eurosport, le Symposium de sciences, etc.). Les écoles seront encouragées à intégrer un éclairage d'ESD à leurs projets.</p> <p>4) A l'échelle du système et de l'enseignement et de l'apprentissage</p> <p>Organisation d'un séminaire pour des représentants des écoles (enseignants, élèves, directeurs). Il produira des données et directives concrètes pour la réalisation de l'ESD à travers l'enseignement en classe et par projets. La diffusion des informations devrait être assurée par la voie numérique. (proposition EXPO 2015)</p> <p>En février 2016, le CPM a accordé un nouveau mandat et la création d'un GT.</p> <p>Résultats attendus :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Recenser les bons exemples d'éducation au développement durable relevés dans les différentes Ecoles européennes. • Rechercher et proposer des possibilités pour déployer ces exemples dans le système. • Analyser en profondeur les programmes d'études existants afin 		EDD	0108

Finalité	Calendrier	Nom	Code
<p>d'esquisser le contenu de l'éducation au développement durable.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Collecter des exemples de supports d'apprentissage en matière d'éducation au développement durable, qui pourraient être utilisés dans les différents programmes d'études. • Proposer des outils externes, tels des projets, un réseau pour appuyer et orienter davantage l'éducation au développement durable sur des actions répondant à une approche transversale. <p><i>Documents de référence : 2013-01-D-57</i> <i>Dernier rapport de suivi en date : 2016-02-D-8-en-1</i> <i>Priorité du CIP et du CIS en 2012-2013</i> <i>Mandat CPM 02/2013</i></p>			
<p>Early Education Curriculum (Suivi et Mise en œuvre du programme)</p> <p>Rapport sur le suivi de la mise en œuvre du programme « Early Education » (PPP)</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ Recommandations relatives au développement et à l'appui à la mise en œuvre du programme « Early Education » au niveau local. ○ Modification du site web - aspect technique - Site web en tant qu'outil de communication ○ Introduction du multilinguisme au niveau du programme « Early Education/L2 » dans le cycle maternel des EE (consultation d'experts, enquête auprès des écoles de type I relative aux conditions spéciales d'une possible introduction d'une langue additionnelle au cycle maternel) ○ Modification éventuelle du programme – programme complémentaire pour la L2 / niveau maternel? Conséquences administratives et financières en coopération avec le GT Reforme pédagogique. ○ Mise en œuvre du programme « Early Education »/ réunions/ symposium/colloque sur base de la nouvelle proposition de cadre de la formation continue. ○ Contrôle systématique de la mise en œuvre du programme « Early Education » <p><i>Documents de référence : 2011-01-D-15 ; 2011-01-D-14</i> <i>Dernier rapport de suivi en date : 2014-09-D-59-fr-4; 2014-09-D-60-fr-2 ; PPP 10/2014 ; 2011-01-D-15-en-4 ;</i> <i>Priorité du CIP 2012-2013 ; 2014-2015</i> <i>Mandat CPM 10/2011 et CIP 10/2014</i></p>	<p>2011-2012</p> <p>2012-2013</p> <p>2013-2014</p> <p>Nouveau mandat : 2014-2015</p> <p>2015-2016</p> <p>Fin 10/2016</p>	EEC	0013

4. Programmes de matière

4.1 Révision des programmes de matière – Révision en progrès

CYCLE	INTITULE	PRESIDENT(E)	CODE	DEBUT TRAVAUX
M	Maternel – Lithuanien L1	Mme JURAITIENE	0127	1S ¹ /2015
P	Primaire – Education musicale	Mme MUSILOVA	0100	2S/2014
P	Primaire – Allemand L I	Mme SCHUMACHER	0086	1S/2014
P	Primaire – Heures européennes	M. SCHIMEK	0083	2S/2013
S	Nouveau programme pour tous les cours de L IV	Mme ECKERSTORFER	0092	2S/2014
S	Nouveau programme pour tous les cours de L II approfondissement	Mme ECKERSTORFER	0058	1S/2015
S	Secondaire – Philosophie 2 et 4 périodes en 6 ^e et 7 ^e secondaire	Mme VERMEIRE	0061	2S/2014
S	Secondaire – Lithuanien Approfondissement LI	Mme VALIUSKEVICIENE	0126	1S/2015
S	Secondaire – Allemand L I	M. WALZ	0021	1S/2014
S	Secondaire – Roumain LI + Bacc RO	Mme PETRACHE	0123	2S/2014
S	Secondaire – Finnois Approfondissement L1	Mme HUISSMAN	0085	1S/2014
S	Secondaire- Français L I de la 1 ^{ère} à la 7 ^e secondaire + Harmonisation L1 (*)	M. WILLE	0125	1S/2015
S	Outil didactique Sciences Humaines S3	Mme COELHO	0072	1S/2015
S	Programme de Sciences Humaines	Mme COELHO	0136	2S/2015
S	Secondaire Grec LI + Harmonisation LI (*)	Mme KALOGRIDOU	0145	2S/2015
S	Histoire S4-S5 (2 et 4 périodes)	Mme COELHO	0103	2S/2015
S	Secondaire – Anglais LI + Approfondissement LI + Harmonisation LI (*)	Mme HADLEY	0129	2S/2015

4.2 Révision des programmes de matière en 2015-2016

CYCLE	INTITULE	PRESIDENT(E)	CODE	DEBUT TRAVAUX
P	Maternel – Primaire – Finnois LI	Mme HOLAPPA	0158	1S/2016
P	Primaire – Anglais L1	Mme O'SULLIVAN – M. CAPRON		
P	Primaire – Irlandais ONL	Mme O'SULLIVAN		
P	Primaire – Slovène L1	Mme ZVEGLIC		1S/2016
P	Primaire – Roumain L1 (P5)	Mme DROC		1S/2016
S	Secondaire – Morale non confessionnelle S1 à S3 (Priorité en 2012-2013)	Mme VERMEIRE	0112	
S	Secondaire- Italien L I approfondissement en 6 ^e et 7 ^e secondaire	Mme SACCARDO	0111	2S/2015
S	Secondaire- Italien L I S1-S5	Mme SACCARDO	0154	2S/2015
S	Secondaire – Religion juive	(Mme KALOGRIDOU)	Autorités religieuses	
S	Grec ancien – cours complémentaire	Mme KALOGRIDOU	0109	1S/2016
S	Secondaire Grec LI Approfondissement	Mme KALOGRIDOU	0075	2S/2015
S	Secondaire – Hongrois LI	Mme MIKINA – Mme NYIRO	0138	2S/2015
S	Secondaire – Education Musicale	M. WALZ	0033	1S/2016
S	Sous-groupe T – EN LIV	Mme HADLEY – Mme O'TOOLE	0113	1S/2016
S	Sous-groupe T – FR LIV	M. WILLE – M. SOLER	0114	1S/2016
S	Sous-groupe T – DE LIV	Mme ECKERSTORFER	0115	1S/2016
S	Sous-groupe T – DA LIV	M. DAMKJAER	0118	

¹ 1S = 1^{er} semestre ; 2S = 2^e semestre

M	Maternel – Primaire -Secondaire - Estonien LI	Mme KITSING	0169	1S/2016
M	Primaire -Secondaire – Bulgare L1 (P5 – S1)	Mme SOFRONIEVA	0171	1S/2016

CYCLE	INTITULE	PRESIDENT(E)	CODE	DEBUT TRAVAUX	SUIVI
S	Révision des programmes du cycle secondaire suivant la nouvelle décision du CPM 02/2015 et CS 04/2015 concernant les niveaux de compétences à atteindre, les critères d'évaluation ainsi que l'harmonisation de la L1 (*)	INSPECTEURS			
	- ART S1-S7	Mme NILSSON	0032	2S/2015	En progrès
	- SW L1 + Harmonisation L1	Mme NILSSON	0139	2S/2015	En progrès
	- NL L1 + Harmonisation L1	Mme VAN DEN BOSCHE	0142	2S/2015	En progrès
	- FI L1 + Harmonisation L1	Mme HUISMAN	0146	2S/2015	
	- CZ L1 + Harmonisation L1	Mme DRAPALOVA	0147	2S/2015	En progrès
	- IT L1 S6-S7 + Harmonisation L1	Mme SACCARDO	0148	1S/2016	En progrès
	- ES L1 + Harmonisation L1	M. GARRALON BARBA	0153	2S/2015	En progrès
	- Géographie AD	Mme SOFRONIEVA	0156	1S/2016	
	- Economie AD	Mme SOFRONIEVA	0157	1S/2016	
	- Histoire S6-S7 AD	Mme COELHO	0167	1S/2016	
	- ONL AD	Mme O'TOOLE, Mme HUISSMAN, M. MIFSUD	0165	1S/2016	Terminé
	- LV L1 + Harmonisation L1	Mme VALIUSKEVICIENE	0168	2S/2016	
	- SL L1 + Harmonisation L1	Mme POZNANOVIC	0170	1S/2016	
S	Révision des programmes de Sciences et Mathématiques	M. WOLFF M. COENEN M. LOUYS + Experts	0151	2S/2015	En progrès
	Biologie/Chimie/Math/Physique/SCI		0155	2S/2015	En progrès
S	Révision des programmes de Sciences et Mathématiques - AD		0166		
	Biologie	M. WOLFF		1S/2016	En progrès
	Chimie	M. COENEN		1S/2016	
	SCI	M. WOLFF		1S/2016	En progrès
Mathématiques - Physique	M. LOUYS		1S/2016	En progrès	
P	Révision des programmes du cycle primaire selon la nouvelle structure ainsi que suivant les niveaux de compétences à atteindre				
	- CZ L1 AD	Mme MUSILOVA	0149	1S/2016	
	- EDUCATION PHYSIQUE	Mme LACZYNSKA	0150	2S/2015	
	- L1 AD	Mme Schumacher, Mme Musilova	0152	2S/2015	Terminé
	- DA L1 + AD	Mme GAMMELGAARD	0159	1S/2016	

4.3 Nouveaux programmes de matières adoptés en 2015 – 2016

CYCLE	INTITULE	APPROUVÉ	PRESIDENT(E)	CODE
P	Primaire- Morale non confessionnelle	CPM 02-2016	Mme VERMEIRE/ M HESS	0090
P	Primaire – Polonais L1	CPM 02-2016	Mme LACZYNSKA	0124
P	Primaire – Découverte du monde	CPM 02-2016	M. OTTOSSON/ Mme LACZYNSKA	0012
P	Primaire - L1 AD	CPM 02-2016	Mme Schumacher, Mme Musilova	0152
P	Primaire – Hongrois L1	CPM 02-2016	Mme MIKINA	0138
S	DA L1+Appro L1+ Harmonisation L1 (AD)	CPM 02-2016	M. DAMKJAER	0143
S	Latin S7 – Epreuves du BAC	CPM 02-2016	M. WILLE	0037

4.4 Suivi en 2015-2016 de la mise en œuvre des programmes de matières adoptés en 2015-2016

CYCLE	INTITULE	APPROUVÉ	PRESIDENT(E)	CODE	Suivi
P	Primaire – Morale non confessionnelle	CPM 02-2016	Mme VERMEIRE/ M HESS	0090	

4.5 Suivi en 2015-2016 de la mise en œuvre des programmes de matières adoptés en 2014-2015

CYCLE	INTITULE	APPROUVÉ	PRESIDENT(E)	CODE	Suivi
P	Primaire – Education physique	CPM 02-2015	MME LACZYNSKA	0087	
P	Primaire – Roumain L I P3 à P4	CPM 02-2015	Mme DROC	0080	
S	Secondaire – Danois L I (S1-S7) + approfondissement (S6-S7)	CPM 02-2015	M. DAMKJAER	0082	En progrès
S	Secondaire – Espagnol L1	CPM 02-2015	Mr Javier GARRALON BARBA	0027	En progrès
S	Géographie à 2 périodes (4 ^e et 5 ^e secondaire)	CPM 02-2015	Mme SOFRONIEVA	0035	En progrès
S	Programme d'orientation professionnelle – projet pilote S1-S3	CPM 10-2014/ CS 12-2014	M. DAMKJAER	0050	En progrès
S	Nouveau programme pour tous les cours de L II (base)	CPM 02-2015 (cours de base)	MME ECKERSTORFER	0058	En progrès

4.6 Suivi additionnel demandé en 2015-2016 de la mise en œuvre des programmes de matières adoptés

CYCLE	INTITULE	APPROUVÉ	PRESIDENT(E)	CODE	Suivi
P	Anglais L II	CPM 02-2013	MME O'SULLIVAN	0010	
P	Programme scolaire commun en L II (FR-EN-DE)	CPM 10-2012	M HESS, MME O'SULLIVAN, M. SCHIMEK	0047	2 ^e En progrès
P (Mat)	Early Education Curriculum (nouveau mandat) ²	CPM 02-2011	MME MUSILOVA	0013	En progrès
P	Primaire – Education artistique	CPM d'octobre 2013	M. OTTOSSON, MME DROC	0014	En progrès
P	Primaire – Roumain L I P1-P2	CPM 10-2013	Mme DROC	0080	
S	IRL – ONL	CPM 02-2013	Mme O'TOOLE	0110	Terminé
S	Programme de latin S2-S7	CPM 02-2014	M. WILLE	0037	En progrès
S	« Nouveau programme pour toutes les langues III » + Sous-groupes temporaires (FR, EN, DE, FI, IT,...)	CPM 02-2014	MME ECKERSTORFER M. SOLER MME LINDA O'TOOLE	0054	En progrès
M	Primaire (Nouveau) + Secondaire – Letton LI	CPM 02-2014	Mme ARKLE	---	

4.7 GT qui accompagne la mise en œuvre de tout nouveau programme de langue commune

CYCLE	INTITULE	PRESIDENT(E)	CODE
S	Langue néerlandaise	Mmes VAN DEN BOSCHE/VERMEIRE	
S	Langue anglaise	MME HADLEY	0024
S	Langue française	M. WILLE / M. SOLER (EXPERT)	0028
S	Langue allemande	MME ECKERSTORFER	0022
S	Langue italienne	MME SACCARDO	0030
S	Langue espagnole	Mr Javier GARRALON BARBA	0027
S	Langue ONL FI/SW	Mmes HUISMAN/NILSON/HOLAPPA	0137

² Documents approuvés au CIP/CPM: 2014-09-D-59-fr-2; 2014-09-D-60-fr-1

4.8 Chronologie des programmes de matière dépassés (datant d'avant 2005) et qui ne sont pas encore en cours de révision (Proposition de la Présidence 2015-2016 : révision à engager si ce n'est pas encore le cas)

Approbation	Discipline	Calendrier	Remarques	Code
1/2000	Secondaire- Français L I approfondissement de la 6 ^{ème} et 7 ^e secondaire		Pas encore engagé	2000-D-18 26-27/01/2000 M. WILLE
2/2005	Secondaire – Allemand LI approfondissement S6-S7			2004-D-8210-de-3 1-2/02/2005 M WALZ

5. *Autres GT – réunions des coordinateurs*

CYCLE	INTITULE	PRESIDENT(E)	CODE
S	Coordinateurs d'anglais L I	M ^{elle} Hadley	0023
S	Coordinateurs d'anglais L II-L IV	M ^{elle} Hadley	0026
S	Coordinateurs d'italien L I	Mme Saccardo	0029
S	Coordinateurs d'éducation musicale	M. Walz	0142
S	Coordinateurs d'éducation artistique	Mme Nilsson	
P	Coordinateurs de mathématiques	Mme Van Den Bosch	0016
S	Coordinateurs de philosophie	Mme Vermeire	0107
S	Coordinateurs Allemand LII-LIV	Mme Eckerstorfer	0140

6. Rapports des groupes de travail reçus au Bureau du Secrétaire général

Standards LIII	(Code 54)	02/09/2015 9-10/03/2016
Français LI + Harmonisation LI	(Code 125)	11/09/2015 06/11/2015 22/01/2016
Standards LIV	(Code 92)	17-18/09/2015 23/10/2015 02/02/2016 9-10/5/2016 05/07/2016
Sous-groupe Temp DE LIV	(Code 115)	13/01/2016 15/03/2016 14/04/2016 13/05/2016
Sous-groupe Temp DE LII	(Code 134)	03/02/2016 14/03/2016 13/04/2016
Allemand LI (primaire)	(Code 86)	14-15/09/2015 14-15/03/2016 9-10/06/2016
Eurosport	(Code 34)	01-02/10/2015
Education physique (sec)	(Code 161)	23/02/2016
Standards LII	(Code 58)	22-23/09/2015 14-15/12/2015 12/01/2016 17/03/2016 11-12/05/2016
Sous-groupe Temp FRLII	(Code 132)	02/02/2016
Allemand LII-LIV	(Code 22)	21/09/2015 26/02/2016
Intermath	(Code 8)	16/09/2015 20/01/2016 18/03/2016 22/04/2016 03/06/2016
Polonais LI (primaire)	(Code 124)	24/09/2015
Steering Committee Syllabus Sciences+Math	(Code 151)	13/11/2015
Steering Group Syllabus Sciences+Math	(Code 155)	16/11/2015 13/01/2016
Echanges des élèves	(Code 91)	09/12/2015 10/06/2016
Corr Bac Evaluation écrit et oraux	(Code 71)	07-08/01/2016
Anglais LI + Harmonisation LI	(Code 129)	14/01/2016 28/04/2016 22/06/2016
Analyse taux de redoublements	(Code 162)	21/01/2016
ES Sciences Symposium	(Code 76)	10/12/2015 10/06/2016
Sciences intégrées AD	(code 173)	26-27/04/2016
Biologie AD	(code 172)	07/04/2016
Cadre d'Inspections WSI	(code 48)	09/03/2016
Assessment secondary	(code 59)	01/03/2016
Tchèque L1/Harmonisation L1	(code 147)	26/02/2016

Task force Réforme pédagogique	(code 163)	18/04/2016 13/01/2016 08/03/2016 18/03/2016 19/05/2016	
Soutien éducatif	(code 79)	12/01/2016 21/06/2016	
GT IT-PED	(code 178)	14/06/2016	
Assurance de la qualité	(code 64)	15/09/2015 20/05/2016 16/09/2016	
ONL Atteintment descriptors	(code 165)	15/02/2016	
EEC	(code 13)	19-20/04/2016	
Assessment secondary	(code 59)	28/01/2016 01/03/2016 2-3/05/2016	
Education au Dev Durable	(code 108)	27/01/2016	
Educational support MAP (code 96)			Rapport global annuel
Education musicale primaire (code 100)			Rapport global annuel
SEN Statistical Report (code 55)			Rapport global annuel
Assessment Policy (code 46)			Rapport global annuel
Educational Support Preparation (code 5)			Rapport global annuel
Educational Support Multi-annual plan (code 96)			Rapport global annuel
Common attainment descriptors for L1 in the primary cycle (code 152)			Rapport global annuel

II. Formation professionnelle continue

Les Conseils d'inspection assument une large responsabilité dans l'accompagnement de la formation professionnelle continue du personnel pédagogique (à l'exception du personnel de direction).

Conformément à la politique en vigueur, la formation est assurée par divers moyens afin d'appuyer la qualité de l'enseignement et de l'apprentissage.

En ce qui concerne la planification des stages de formation continue, la priorité sera mise sur :

- Les nouveaux programmes ;
- Les programmes qui ont une nouvelle politique pédagogique

1. Formation continuées organisées 2^e semestre 2015

1.1 Cycles maternel et primaire : Stages de formation continuée programmés en 2015

Dates	Disciplines	Inspecteurs responsables	Lieu	Nombre de participants	Nombre d'experts	Remarques	Stage précédent	N°	O.
2 ^e semestre	EDUCATION PHYSIQUE	Mme LACZYNSKA/M. OTTOSSON				Nouveau programme. Postposée à 2016	2005		
2 ^e semestre	EDUCATION ARTISTIQUE	Mme DROC/M. OTTOSSON				Nouveau programme - Décentralisée – Postposée à 2016	2005		

1.2 Cycle secondaire : Stages de formation continuée programmés en 2015

Dates	Disciplines	Inspecteurs responsables	Lieu	Nombre de participants	Nombre d'experts	Remarques	Stage précédent	N.	O.
24-26 Septembre	ALLEMAND L I	M. WALZ	BXL IV	45	2	Nouveau programme	2013		R
16-17 Octobre	DIRECTEURS + ADJOINTS	BSGEE	Varese	45	2	Budget spécifique	Annuelle		R
22-23 Octobre	FINNOIS L1 + L1A	Mme HUISMAN	BXL II	30	2		2012		R
5-7 Novembre	DE LII-LIV	Mme ECKERSTORFER	Francfort	27	1 + 3 (Bac)		2013		R
Planifiée 1er semestre 2015	ICT S1-S3					Nouveau programme Postposée	2006		
2 ^e semestre	ICT S4-S5					Nouveau programme Postposée	2006		

2. Plan de formation continuée pour l'année 2016

2.1 Cycles maternel et primaire : Stages de formation continuée programmés en 2016

Formations prioritaires :

Dates	Disciplines	Inspecteurs responsables	Lieu	Nombre de participants	Nombre d'experts	Remarques	Stage précédent	N°	O.
14-15 avril	TCHEQUE L1	Mme MUSILOVA	LUX II	17	2	Postposée à début 2016	2011		
9-10 mai	FINNOIS L1	Mme HOLAPPA	LUX I	20	2	Postposée à début 2016	2012		R

Formations non prioritaires :

Dates	Disciplines	Inspecteurs responsables	Lieu	Nombre de participants	Nombre d'experts	Remarques	Stage précédent	N°	O.
4-6 Juillet	POLONAIS	Mme LACZYNSKA	VARSOVIE	23	1	Partiellement prise en charge par le Ministère	2015		
1 ^{er} semestre	SLOVENE	Mme ZVEGLIC				Prise en charge par le ministère	2015		

2.2 Cycle secondaire : Stages de formation continuée programmés en 2016

Formations prioritaires :

Dates	Disciplines	Inspecteurs responsables	Lieu	Nombre de participants	Nombre d'experts	Remarques	Stage précédent	N.	O.
10-11 mars	Géographie	Mme SOFRONIEVA	BXL IV	55	2	Nouveau programme Postposer à Mars 2016	2008		R
10-11 Mars	NL L1-L4	Mme VAN DEN BOSCHE	BXL IV	40	2		2012		R
12-13 Avril	SOUTIEN EDUCATIF	Mmes HUISMAN/MUSILOVA	MOL	28	2	Annuelle – FC Mixte	2015		R
Mars – Juin 2016	ALLEMAND L1	M. WALZ	LOCALES	Tous		Décentralisée selon nouvelle organisation			R
7-8 Septembre	DIRECTEURS + ADJOINTS	BSGEE		45	2	Budget spécifique	Annuelle		R
15-16 Septembre	IRL ONL	Mme O'TOOLE	LUX	15	1	Reportée du 7-8 avril 2016	2012		R
22-24 Septembre	ORIENTATION PROFESSIONNELLE	M. DAMKJAER	MOL	50	1	Bisannuelle	2014		R
6-7 Octobre	DANOIS LI	M. DAMKJAER	BXL I	16	1				
20-22 Octobre	Education Musicale	M. WALZ	LUX II	37		Nouveau programme			
29 (BXLIV)-30 novembre (BXL III) 2016	LANGUES II	Mmes ECKERSTORFER/HADLEY/M. WILLE/DAMKJAER	Local BXL III et IV	2 x 42		Nouveaux programmes Décentralisée Reportée des 21 avril (Bxl III) 22 avril (Bxl IV)			

2.3 Formations cycles maternel, primaire et secondaire planifiées 1er ou 2e semestre 2015 ou 2016 et postposées 1er ou 2e semestre 2016 et ou 2017:

Planifiées	Disciplines	Inspecteurs responsables	Lieu	Nombre de participants	Nombre d'experts	Remarques	Stage précédent	N.	O.
1 ^{er} semestre 2016	ROUMAIN L1	Mme DROC				Nouveau programme			
1 ^{er} semestre 2016	ESPAGNOL L1	Mme VIDORRETA					2011		
2e semestre	ALLEMAND L1	Mme SCHUHMACHER				Postposée à quand le nouveau programme sera approuvé	2010-2011		
2 ^e semestre 2015-2016	HEURES EUROPEENNES	M. SCHIMEK	LOCALE			Postposée à quand le nouveau programme sera approuvé	2005		
2 ^e semestre 2015-2016	DOW	M. OTTOSSON				Nouveau programme	2005		
2e semestre 2015-2016	EDUCATION PHYSIQUE	Mme LACZYNSKA/M. OTTOSSON				Nouveau programme. Postposée à 2016	2005		
2e semestre 2015-2016	EDUCATION ARTISTIQUE	Mme DROC/M. OTTOSSON				Nouveau programme - Décentralisée - Postposée à 2016	2005		
2e semestre 2015-2016	MORALE NON CONFESIONNELLE	Mme VERMEIRE/ M. HESS				Nouveau programme			
Septembre 2015	Lituanien LI Primaire-Secondaire	Mmes Valiuskeviciene/Juraitiene							
2 ^e semestre 2015-2016	ITALIEN LII-LIV	Mme SACCARDO							

Planifiées	Disciplines	Inspecteurs responsables	Lieu	Nombre de participants	Nombre d'experts	Remarques	Stage précédent	N.	O.
2 ^e semestre 2015-2016	ED. MUSICALE Cycle primaire	Mme MUSILOVA				Postposée à quand le nouveau programme sera approuvé	2005		
2 ^e semestre 2015-2016	ROUMAIN LI	Mme PETRACHE				Nouveau programme 2016	2011		
2 ^e semestre 2016 2015-2016	LATIN S6-S7	M. WILLE				1 jour			
2 ^e semestre 2016	FI L1	Mme HUISMAN			2				
2 ^e semestre 2015-2016	SUEDOIS LI	Mme NILSON		10		Nouveau programme			

3. Rapports de stages de formation continuée reçus par le Bureau du Secrétaire général

Formation Coordinateurs de Soutien Educatif 23-24/04/2015

III. Responsabilités en 2015-2016

La responsabilité du suivi des diverses disciplines et des thématiques pédagogiques incombe aux membres du Conseil d'inspection. L'expertise de chaque inspecteur est plus que bienvenue au Conseil. Dans certaines disciplines, l'expertise n'est pas toujours disponible. C'est pourquoi les Conseils souhaitent attirer l'attention des délégations sur l'opportunité de désigner des inspecteurs possédant des domaines d'expertise variés.

1. Cycles maternel et primaire

Discipline/Thématique	Inspecteur/Porte-parole	Inspecteur suppléant
LANGUE I	Tous les inspecteurs nationaux	
<i>Early Education Curriculum</i> (Programme scolaire pour la petite enfance)	Mme Dana MUSILOVA	
PROGRAMME COMMUN LANGUE II	M. SCHIMEK Mme O'SULLIVAN Mme LOMMEL	
L II – FR	M. Pierre HESS Mme LOMMEL (secondaire)	
L II – EN	Mme Anne O'SULLIVAN	M. Nick CAPRON
L II – DE	M. Franz SCHIMEK	Mme Birgit SCHUMACHER
MATHEMATIQUES	Mme Linde VAN DEN BOSCH	Mme Urszula LACZYNSKA
DECOUVERTE DU MONDE	M. Per-Olov OTTOSSON	Mme Urszula LACZYNSKA
EDUCATION ARTISTIQUE	Mme Gabriela DROC	M. OTTOSSON
EDUCATION MUSICALE	Mme Dana MUSILOVA	Mme Ida JURAITIENNE
EDUCATION PHYSIQUE	Mme Urszula LACZYNSKA	M. OTTOSSON
HEURES EUROPEENNES	M. SCHIMEK	Mme Linde VAN DEN BOSCH
MORALE NON CONFESIONNELLE	Mme Els VERMEIRE	M. Pierre HESS
TIC (directives)	M. OTTOSSON	Mme Urszula LACZYNSKA

2. Cycle secondaire :

LANGUES		Inspecteur titulaire	Inspecteur suppléant
BG	Langue I	Mme Zdravka SOFRONIEVA	
CR	Langue I	Ms. Jasna ANIČIĆ	
CS	Langue I	Mme Olga DRAPALOVA	
DA	Langue I	M. Lars DAMKJAER	
	Langue étrangère	M. Lars DAMKJAER	
DE	Langue I	M. Stefan WALZ	Mme Karin ECKERSTORFER
	Langue étrangère	Mme Karin ECKERSTORFER	M. Stefan WALZ
EL	Langue I	Mme Margarita KALOGRIDOU	M. ANASTASIADES (CY)
	Langue étrangère	Mme Margarita KALOGRIDOU	M. ANASTASIADES
EN	Langue I	Melle Moyra HADLEY	
	Langue étrangère	Melle Moyra HADLEY	Mme Lynda O'TOOLE
ES	Langue I	Mr Javier GARRALON BARBA	
	Langue étrangère	Mr Javier GARRALON BARBA	
ET	Langue I	Mme Maie KITSING	
FI	Langue I	Mme Tuulamarja HUISMAN	
FR	Langue I	M. Dominique WILLE	
	Langue étrangère	M. Dominique WILLE	
GA	Langue étrangère	Mme Lynda O'TOOLE	
HU	Langue I	Mme Zsuzsanna NYIRŐ	
IT	Langue I	Mme SACCARDO	
	Langue étrangère	Mme SACCARDO	

LANGUES		Inspecteur titulaire	Inspecteur suppléant
LT	Langue I	Mme Violeta VALIUŠKEVIČIENĖ	
LV	Langue I	Mme Olita ARKLE	
MT	Langue I	M. Georges MIFSUD	
	Langue étrangère	M. Georges MIFSUD	
NL	Langue I	Mme Linde VAN DEN BOSCHE	Mme VERMEIRE
	Langue étrangère	Mme Linde VAN DEN BOSCHE	Mme VERMEIRE
PL	Langue I	M. Konrad LESZCZYNSKI	
PT	Langue I	Mme Helena Maria COELHO	
	Langue étrangère	Mme Helena Maria COELHO	
RO	Langue I	Mme Anca-Denisa PETRACHE	
SK	Langue I	Mme Jana HANDZELOVÁ	
SL	Langue I	Mme Mojca POZNANOVIČ-JEZERSEK	
SV	Langue I	Mme Karin NILSSON	
	Langue étrangère	Mme Karin NILSSON	

LANGUES	Inspecteur titulaire	Inspecteur suppléant
BIOLOGIE	M. Max WOLFF	M. Alex COENEN
CHIMIE	M. Alex COENEN	M. Max WOLFF
ECONOMIE	Mme Zdravka SOFRONIEVA	
EDUCATION ARTISTIQUE	Mme Karin NILSSON	
EDUCATION MUSICALE	M. Stefan WALZ	
EDUCATION PHYSIQUE	Mme Karin ECKERSTORFER	
GEOGRAPHIE	Mme Zdravka SOFRONIEVA	
GREC ANCIEN	Mme Margarita KALOGRIDOU	M. ANASTASIADES (CY)
HISTOIRE	Mme Helena Maria COELHO	
TIC		
LATIN	M. Dominique WILLE	
MATHEMATIQUES	M. Luc LOUYS	
MORALE	Mme Els VERMEIRE	Mme Violeta VALIUŠKEVIČIENĖ
PHILOSOPHIE	Mme Els VERMEIRE	Mme Margarita KALOGRIDOU
PHYSIQUE	M. Luc LOUYS	
SCIENCES HUMAINES	Mme Helena Maria COELHO	M. Konrad LESZCZYNSKI
SCIENCES INTEGREES	M. Max WOLFF	
RELIGION	Mme Margarita KALOGRIDOU	

3. Domaines d'expertise

Discipline/Thématique	CYCLE PRIMAIRE		CYCLE SECONDAIRE	
	Inspecteur/Porte-parole	Inspecteur suppléant	Inspecteur/Porte-parole	Inspecteur suppléant
SOUTIEN EDUCATIF	Mme Dana MUSILOVA	M. Helder LOPO GUERREIRO Mme Nilsson (swals)	Mme TuulaMarja HUISMAN	Mme Karine NILSON
SEJOURS SCOLAIRES				
FORMATION PROFESSIONNELLE CONTINUE (CPD)	Mme Els VERMEIRE Mme Linde VAN DEN BOSCH			
EVALUATION DES ENSEIGNANTS	Mme Els VERMEIRE Mme Linde VAN DEN BOSCH			
ACCUEIL DES NOUVEAUX ENSEIGNANTS	Mme Linde VAN DEN BOSCH			
TRANSITION	Mme Dana MUSILOVA	Mme Van den Bosche	Mme Karine ECKERSTORFER	
DIFFERENTIATION DANS LA PLANIFICATION / L'ENSEIGNEMENT / L'APPRENTISSAGE	Mme DROC	M. Helder LOPO GUERREIRO		
EVALUATION DES ELEVES	Mme Dana MUSILOVA	Mme Anne O'SULLIVAN Mme Linde VAN DEN BOSCH	M. Lars DAMKJAER	Mme Karine ECKERSTORFER Mme Zsuzsanna NYIRO M. Max WOLFF
AUTOEVALUATION DES ECOLES	M. Georgios SALAMOURAS	M. Helder LOPO GUERREIRO		

IV. Inspections

Dans le système des Ecoles européennes, l'inspection remplit une double mission. D'une part, il dirige l'élaboration du programme scolaire et des objectifs pédagogiques tout en accompagnant la qualité de l'enseignement.

D'autre part, il lui incombe d'évaluer les personnes et les établissements scolaires.



1. Visites d'évaluation statutaire individuelle du personnel pédagogique en 2015-2016



Visites d'évaluation à réaliser entre septembre et décembre 2015 (2 ^e année de détachement)	147 enseignants détachés – confirmation du contrat
Visites d'évaluation à réaliser entre septembre 2015 et juin 2016 (5 ^e année de détachement)	156 enseignants détachés – prolongation du contrat
TOTAL – 2015-2016	303 enseignants détachés doivent être évalués

2. Inspections d'établissement

Calendrier à long terme





	2011	2012	2013	2014	2015	2016
Alicante			MAY		MAY	
Bergen		NOVEMBER		NOVEMBER		
Brussels I			MAY		MAY	
Brussels II	NOVEMBER		NOVEMBER (not sent)	MARCH (in loco)		NOVEMBER
Brussels III			NOVEMBER		NOVEMBER	
Brussels IV				MARCH		MARCH
Culham		NOVEMBER		NOVEMBER		
Frankfurt					MAY	
Karlsruhe	MAY		MAY			MAY
Luxemburg I			MARCH		MARCH	
Luxemburg II					MARCH	
Mol		MARCH		MARCH		
Munich		MAY		MAY		
Varese				MAY		MAY
Total	2 WSI	4 WSI	2 DR/4 WSI	5 DR/2 WSI	4 DR/2 WSI	2 DR/2 WSI

 desk research/Follow-up inspection
 Whole school inspection

 Steering Group
 4 or 6 Inspectors (depending on the size of the school)

13 DR/16 WSI
about 6 years

	2017	2018	2019	2020	2021	2022
Alicante		MAY		MAY		
Bergen	NOVEMBER		NOVEMBER			
Brussels I		MAY		MAY		
Brussels II		NOVEMBER				
Brussels III		NOVEMBER		NOVEMBER		
Brussels IV			MARCH		MARCH	
Frankfurt	MAY			MAY		MAY
Karlsruhe		MAY			MAY	
Luxemburg I		MARCH		MARCH		
Luxemburg II	MARCH			MARCH		MARCH
Mol	MARCH		MARCH			
Munich	NOVEMBER		NOVEMBER			
Varese			MAY		MAY	
Total	2 DR /3 WSI	2 DR/4 WSI	3 DR/2 WSI	4 DR/2 WSI	2 DR/ 1 WSI	2 DR

-  desk research/Follow-up inspection
-  Whole school inspection
-  Steering Group
-  4 or 6 Inspectors (depending on the size of the school)

**15 DR/12 WSI
about 6 years**

Rapports présentés les 7, 8 et 9 octobre 2015 aux CIM et CPM:

Rapport de la WSI à Luxembourg II – 23-27 mars 2015

Rapport de la WSI à Francfort – 18-22 mai 2015

Rapport global sur le premier cycle des WSI dans les Ecoles européennes (4 années)

Mise à jour du Cadre commun d'inspection d'établissement aux cycles maternel, primaire et secondaire 2010-D-139-fr-7

Rapports présentés les 17, 18 et 19 février 2016 aux CIM et CPM :

Rapport de suivi de l'inspection en équipe de l'Ecole Européenne de Bruxelles I du 13 au 17 mai 2013

Rapport de suivi de l'inspection d'établissement menée à l'Ecole Européenne de Culham du 12 au 16 novembre 2012

Rapport de suivi de l'inspection d'établissement menée à l'Ecole Européenne du Luxembourg I du 11 au 15 mars 2013

Inspections d'établissement réalisées durant l'année scolaire 2015-2016 :

- 2 et 3 Février 2016 = WSI Bergen
- 9 au 13 mai 2016 = 2e WSI Karlsruhe

V. Résultats en 2015-2016

Documents approuvés lors des réunions pédagogiques d'octobre 2015

1	Révision des Syllabus de Mathématiques et de Sciences	2015-09-D-51-en-1
2	Bilan et Budgétisation des activités des Inspecteurs – Rapport 2014	2015-07-D-9-fr-1
3	Rapport de l'Inspection d'établissement de l'Ecole européenne de Luxembourg II	2015-04-D-4-en-2
4	Rapport de l'Inspection d'établissement de l'Ecole européenne de Francfort	2015-06-D-6-en-2
5	Rapport global sur les Inspections d'établissement (synthèses des rapports sur les 14 Ecoles européennes de 2011 à 2015)	2015-09-D-32-en-1
6	Procédures relatives à la réalisation, à la gestion et à la publication des programmes d'enseignement aux Ecoles européennes	2014-01-D-41-fr-6
7	Développement pédagogique et assurance qualité dans les Ecoles européennes (2014-2015) – planning à court et à long terme - Suivi au 30 juin 2015	2014-09-D-33-fr-7
8	Demande de mutation pour le poste de Directeur à l'Ecole européenne d'Alicante	2015-09-D-46-fr-1
9	Demande de mutation pour le poste de Directeur à l'Ecole européenne de Bruxelles III	2015-09-D-54-fr-1
10	Proposition et Plan des visites de suivi de la mise en œuvre de la Politique en matière de Soutien éducatif au cours de l'Année scolaire 2016-2017	2015-09-D-38-en-1
11	Modification des Annexes au programme « Early Education Curriculum »	2011-01-D-15-en-4
12	Rapport sur les échecs scolaires et le taux de redoublements dans les Ecoles européennes – 2015	2015-07-D-10-fr-1
13	Cadre commun d'inspection d'établissement aux cycles maternel, primaire et secondaire	2010-D-139-en-7
14	Proposition de modification du document 'Offre de Soutien éducatif dans les Ecoles européennes – Document procédural'	2015-09-D-37-en-1
15	Evaluation des enseignants : - Tool Kit	2015-07-D-11-en-1
16	Cadre pour des lignes directrices spécifiques à chaque école pour la transition maternel/primaire/secondaire	2015-09-D-41-en-1
17	Evaluation harmonisée en fin de 5ème année et les examens écrits menant aux notes B en 5ème année	2013-05-D-34-fr-9

Documents approuvés lors des réunions pédagogiques de février 2016

1	Programme de hongrois Langue I – Cycle maternel et primaire (P1-P5)	2015-11-D-20-hu-2
2	Programme de polonais Langue I – Cycle maternel et primaire (P1-P5)	2016-01-D-13-pl-2
3	Syllabus Morale non Confessionnelle – cycle maternel et primaire (P1-P5)	2016-01-D-32-fr-2
4	Programme « Découverte du Monde » – Cycle maternel et primaire (P1-P5)	2015-09-D-30-en-3
5	Programme de Danois Langue I du cycle secondaire Cours de base (S1-S7) et Approfondi (S6-S7)	2015-01-D-36-da-4
6	Baccalauréat européen/Latin - Nouvelle structure de l'épreuve écrite - Complément au Programme de Latin S2-S7 (2014-01-D-35)	2016-01-D-19-fr/en/de-2
7	Manuel Eurosport – Modification du point 1.1	2016-01-D-43-de-2
8	Demande de mandat pour le Groupe de Travail "Orientation scolaire et professionnelle" pour rédiger un vademecum regroupant et explicitant toutes les activités d'orientation scolaire et professionnelle dans les Ecoles européennes	2016-01-D-39-fr-1
9	Suivi du Groupe de travail "Orientation professionnelle" pour rédiger un document sur le "Work Experience" (Stages en entreprise)	2016-02-D-6-fr-2
10	Un enseignement de qualité dans les Écoles européennes - Brochure	2015-09-D-3-en-2
11	Evaluation harmonisée en fin de 5ème année et les examens écrits menant aux notes B en 5ème année	2013-05-D-34-en-11
12	Introduction d'un certificat délivré au terme de quatre années d'études et de six années d'études du latin : Attestations de « Latinum Europaeum » et de « Latinum Europaeum Superius »	2016-01-D-20-fr-2
13	Proposition relative à la création d'un groupe de travail chargé de définir l'éducation au développement durable dans les EE	2016-02-D-8-en-1
14	Planification des activités des Inspecteurs 2016	2015-01-D-52-fr/en-6
15	Développement pédagogique et Assurance de la qualité des Ecoles européennes (2015-2016) – planification à court et à long terme	2015-07-D-8-fr-5
16	Critères des Ecoles européennes pour l'évaluation des examens oraux du Baccalauréat 2016	2016-01-D-8-en-2
17	Assurance qualité des épreuves écrites et orales du Baccalauréat européen 2016 - Procédure	2016-01-D-10-en-2
18	Assurance qualité des sujets des épreuves écrites du Baccalauréat 2016	2015-01-D-8-en-4

19	Règlement pour le déroulement de l'examen « Latinvm Evropaevm » en fin de 5 ^e année	2015-04-D-11-fr-4
20	Rapport de suivi d'Inspection d'établissement de l'Ecole européenne de Culham	2016-01-D-33-en-2
21	Rapport de suivi d'Inspection d'établissement de l'Ecole européenne de Bruxelles I	2016-01-D-34-fr-2
22	Rapport de suivi d'Inspection d'établissement de l'Ecole européenne de Luxembourg I	2016-01-D-35-en-2